



# Annexe

Éléments inscrits  
au titre du PLU

## Sommaire

<b>Méthodologie</b>	<b>3</b>
<i>L'inscription au titre du Plan Local d'Urbanisme</i>	3
<i>Les fiches des éléments inscrits au titre du Plan Local d'Urbanisme</i>	3
<b>Les cités minières</b>	<b>7</b>
<i>La cité n° 1</i>	8
<i>La cité n° 2</i>	10
<i>La cité n° 9</i>	12
<i>La cité Jeanne d'Arc</i>	14
<i>La cité des Provinces ou du 11-19</i>	16
<i>La cité 12</i>	18
<b>La séquence de type chalet</b>	<b>20</b>
<b>Les groupes scolaires de cités minières</b>	<b>22</b>
<i>Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux, cité 2</i>	23
<i>Groupe scolaire Voltaire, cité 4</i>	24
<i>Groupe scolaire Marie Curie, cité 9</i>	25
<b>Les édifices du centre-ville</b>	<b>26</b>
<i>Demeures bourgeoises (dites Art Déco)</i>	28
<i>Immeubles régionalistes/traditionnels</i>	30
<i>Immeubles de la Seconde Reconstruction</i>	32
<i>Immeubles du centre-ville inscrits au titre du PLU par adresse</i>	33

## 1. L'inscription au titre du Plan Local d'Urbanisme

L'**article L.151-19 du code de l'Urbanisme** (anciennement article L.123-1-5) permet aux communes d'identifier et localiser des éléments - quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs - à « *protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration* ».

Il s'agit ainsi de la **reconnaissance d'un patrimoine à l'échelle communale**. Justifiés, repérés graphiquement et accompagnés d'une fiche descriptive, les éléments inscrits peuvent être très précis (ne concerner que l'habitat ancien au sein d'un secteur ou des parties d'immeubles par exemple) ou beaucoup plus large.

Enfin, la commune peut choisir d'**insérer dans le document d'urbanisme les recommandations s'appliquant à l'élément remarquable**.

Il s'agit donc d'un patrimoine reconnu par la commune à l'échelle locale, au sujet duquel cette dernière formule des prescriptions de préservation et restauration opposables ou non.

## 2. Les fiches des éléments inscrits au titre du Plan Local d'Urbanisme

### 2.1. Les cités minières situées au sein du périmètre du bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial

L'habitat minier constitue ainsi le type d'habitat le plus présent au sein du paysage urbain lensois, dépositaire de l'histoire minière dont il fonde l'unicité et aujourd'hui reconnu à l'**échelle internationale** par son inscription partielle au sein du périmètre du bien **Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, inscrit en 2012 sur la Liste du Patrimoine mondial**.

Cette inscription au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme vient confirmer la **reconnaissance à l'échelle locale de cet habitat minier reconnu mondialement, tout en assurant sa préservation**. L'inscription des éléments miniers inclus au sein du périmètre du Bien constitue une orientation de la **Mission Bassin Minier** et permet à la commune d'assurer sa pérennité au sein du PLU, tout en permettant une planification de projets adaptée à ce patrimoine.

Ensemble concerté d'habitats et d'équipements publics et industriels, la cité minière constitue une forme urbaine quasi-autonome et hiérarchisée, qu'il convient donc d'**analyser en tant qu'ensemble**, c'est pourquoi les cités minières inscrites au titre du PLU ont fait l'objet de **fiches par cités, applicables à tous les immeubles situés au sein de leur périmètre** (signalé en bleu au sein des cartographies). Ces fiches comprennent un historique, une description urbaine et architecturale succincts, ainsi que les intérêts du repérage.

### 2.2. La séquence de type châlet située au sein de la cité du Pôle Nord

Ce type d'habitat pittoresque témoigne d'un moment particulier de l'histoire de la ville et du territoire, avec la nationalisation des mines du Nord-Pas-de-Calais, la construction en extension de nouvelles cités minières et les dommages de guerre matériels payés par l'Autriche. **Il constitue ainsi une séquence surprenante et originale au sein du paysage urbain lensois et possède à ce titre une valeur patrimoniale notable**.

A l'instar des cités minières de l'Entre-deux Guerres, cette séquence constitue un ensemble concerté d'habitats qu'il convient donc d'**analyser en tant qu'ensemble**. C'est pourquoi une **fiche générale de la séquence, applicable à tous les immeubles concernés**, a été rédigée. Ces fiches comprennent un historique, une description urbaine et architecturale succincts, ainsi que les intérêts du repérage.

### 2.3. Les groupes scolaires de cités minières

Ces éléments témoignent de l'époque de l'Entre-deux Guerres et de l'apogée de la ville durant cette période. Ils témoignent en outre de l'adaptation de la forme classique de l'école de la III<sup>e</sup> République au langage architectural du maître d'ouvrage des écoles lensoises - la municipalité et la Société des Mines de Lens - proposant des **formes originales et uniques au sein de la ville**. Les écoles des cités minières **permettent également de comprendre la logique paternaliste de la structuration des cités de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des équipements publics se trouve dans un coeur de cité desservi par les voies de circulations principales**.

Les inscriptions concernent :

- le groupe scolaire Voltaire et ses bâtiments adjacents (cité 4),
- le groupe scolaire Marie Curie et ses bâtiments adjacents (cité 9),
- le groupe scolaire Bracke-Desrousseau (cité du Grand Condé),
- le groupe scolaire La Fontaine (cité 14).

Au sein des autres cités minières, d'autres groupes scolaire ne sont pas concernés par cette inscription car ils sont inscrits Monuments historiques (Groupe scolaire Pasteur dans la cité des Provinces, groupe scolaire Jean Macé dans la cité 12/14), ont fait l'objet de programmes de réhabilitation (école Berthelot) ou ne sont plus des groupes scolaires (ancien groupe scolaire Paul Bert).

Ces quatre éléments constituant des ensembles cohérents, ils ont fait l'objet de **fiches particulières par groupe scolaire**. Ces fiches comprennent un historique, une description urbaine et architecturale succincts, ainsi que les intérêts du repérage.

### 2.4. Les fronts bâtis du centre-ville

A l'aune de la révision du PLU, une révision générale de ces fronts bâtis inscrits apparaît nécessaire. Il a été décidé **d'inscrire les édifices ou séquences les plus remarquables, prioritairement dans le style Art Déco**. Les éléments inscrits et valorisés au titre du PLU concerneraient uniquement les **façades et toitures sur rue**, ne prenant ainsi pas les coeurs d'îlots.

L'objectif visé est ainsi de **rendre compte de l'homogénéité, de la qualité et de la diversité architecturale ainsi que de la valeur historique des édifices qui fondent l'identité du centre-ville dans son ensemble**.

Ainsi, le choix des éléments a été réalisé selon **deux grandes catégories** :

- Dans un premier temps, **les éléments individuels**. Cette catégorie rassemble les éléments les plus remarquables typologiquement et architecturalement du centre-ville.

Cependant, **se cantonner aux seuls éléments les plus remarquables ne rendrait pas compte de l'homogénéité architecturale du centre-ville lensois**. De plus, certains éléments ne développent leur qualité qu'au sein d'une séquence urbaine, en s'en détachant ou, au contraire, en participant à sa cohérence. Une inscription d'une séquence urbaine qualitative autour d'un élément remarquable permet une **gestion des « abords » de ce dernier**. Ainsi, à titre d'exemple, un immeuble Art Déco remarquable compris au sein d'une séquence de bâti ancien trouve toute sa place et sa qualité architecturale entre en résonance avec ce bâti. S'il devait être entouré d'immeubles contemporains, il apparaîtrait comme une « tâche » au sein de cette nouvelle séquence.

- Dans un second temps, **les séquences urbaines**. Cette catégorie rassemble les éléments les plus remarquables et représentatifs typologiquement et architecturalement du centre-ville en tant qu'ensemble.

Afin de rendre compte de l'identité du centre-ville lensois, **les séquences les plus cohérentes, les plus qualitatives architecturalement, les plus représentatives ou en meilleur état d'intégrité et d'authenticité ont été privilégiées**. Un immeuble peu qualitatif ou contemporain compris au sein d'une séquence très cohérente ou de grande qualité peut ainsi être retenu, alors qu'à contrario, un immeuble plus qualitatif mais isolé sera écarté. L'objectif recherché ici est de maintenir la cohérence globale de la séquence. L'inscription n'empêche pas l'évolution ou la destruction-reconstruction d'un immeuble mais permettra d'orienter ces dernières de façon à maintenir le caractère cohérent et qualitatif du centre-ville en général et de la séquence en particulier.

Parmi ces deux grandes catégories, le choix s'est porté sur les typologies d'édifices les plus qualitatives et représentatives de l'habitat urbain lensois, de ce qui compose la ville à l'échelle locale, telles que relevées dans le diagnostic patrimonial effectué dans le cadre de la révision du PLU :

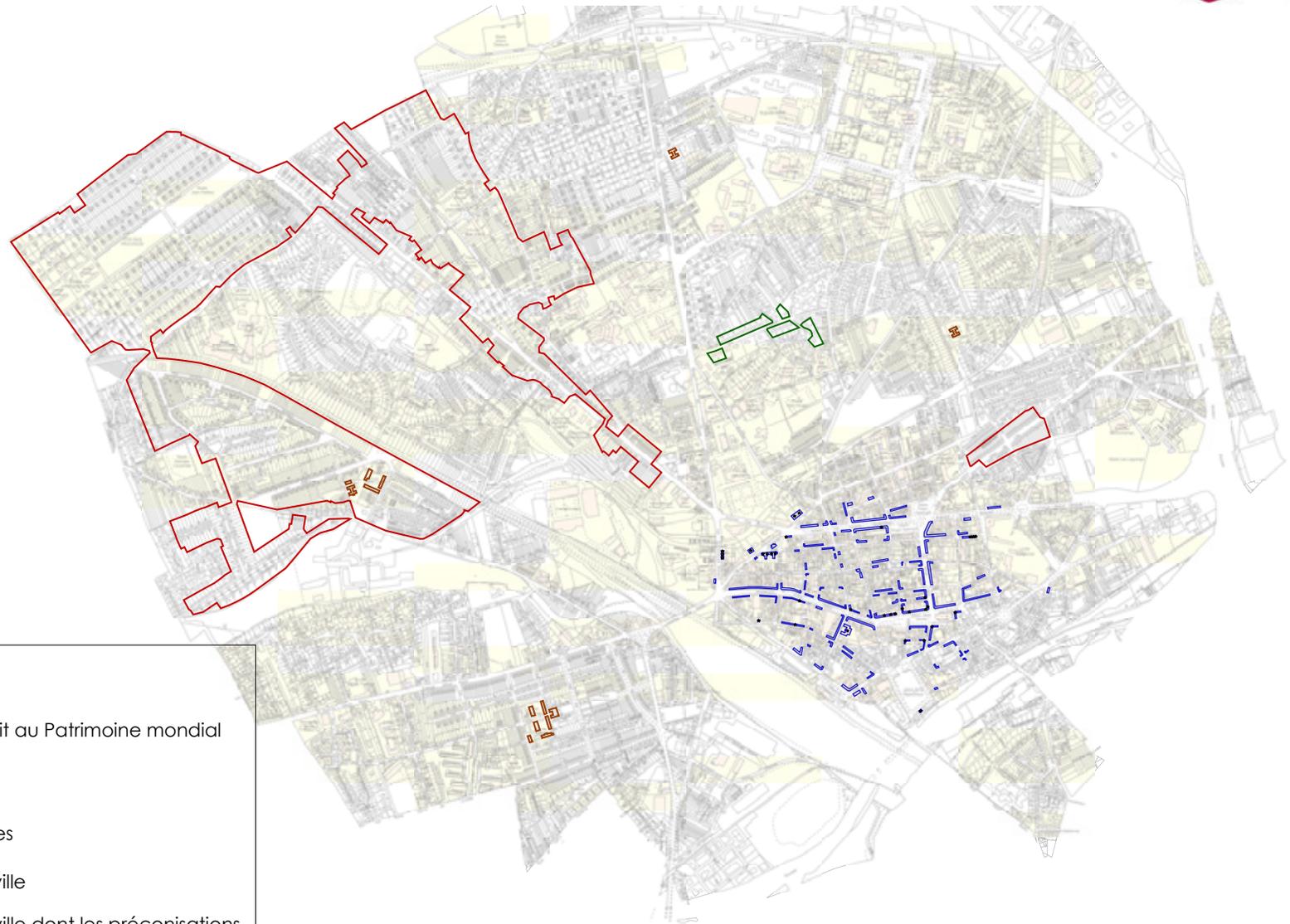
- **prioritairement les demeures bourgeoises (dites Art Déco)**. Il s'agit de la typologie

la plus qualitative architecturalement et possédant une valeur patrimoniale forte. Les exemples qui la composent ont été sélectionnés en tant qu'éléments individuels ou séquences.

- **secondairement les édifices régionalistes/traditionnels.** Il s'agit de la typologie la plus présente et représentative du centre-ville de Lens. Les exemples les plus remarquables qui composent cette typologie ont été sélectionnés en tant qu'éléments individuels, tandis que les exemples les plus communs devaient faire partie de séquences cohérentes et représentatives pour être sélectionnés.

- **enfin, les édifices de la Seconde Reconstruction.** Il s'agit d'une typologie interstitielle représentative du centre-ville de Lens, mais possédant une portée historique moindre que les précédentes. Les exemples sélectionnés devaient faire partie de séquences cohérentes et représentatives composées par des éléments des typologies précédentes pour être sélectionnés.

Les **fiches typologiques** du présent document reviennent sur les particularités de chacune d'entre elles et les recommandations ayant guidées l'inscription des immeubles les plus représentatifs de ces typologies. Elles renvoient en outre aux **fiches du Cahier des Recommandations architecturales et paysagères** en annexe. Dans le cas des immeubles inscrits du centre-ville, afin de faciliter l'appréhension et la compréhension de ce patrimoine par les habitants, **un tableau comprenant l'intégralité des adresses des immeubles inscrits au titre du PLU et les intérêts du repérage** a également été annexé.



**Légende**

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité du Pôle Nord
-  Ecoles des cités minières
-  Immeubles du centre-ville
-  Immeubles du centre-ville dont les préconisations ont une portée réglementaire



Lens - Révision du PLU

Inscription au titre du PLU - Proposition d'éléments



# Les cités minières

## Cité n° 1

**Contexte historique**

Située à proximité de l'ancienne fosse 1, dont l'exploitation commença en 1853, la cité 1 constitue la première cité minière de la ville de Lens.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1924.

**Caractéristiques urbaines**

La partie comprise au sein du périmètre du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial et inscrite ici au titre du PLU se développe de part et d'autre de la route de Béthune sur un parcellaire perpendiculaire, en lanterne pour les coronas et rectangulaire pour les maisons.

**Caractéristiques architecturales**

Le périmètre comprend deux typologies : des maisons doubles et des coronas.

Les habitations sont construites en briques d'argile, pour la plupart laissées en parement en façade, quelques fois enduites.

Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteau de baies peints en blanc, des encadrements de baies parfois peints pour figurer un harpage, des jeux entre briques d'argiles nues et peintes en blanc formant des motifs de faux colombages.

Les lisses basses en béton d'origine constituent le système de fermeture principal des parcelles et sont également souvent doublées par des haies arbustives.

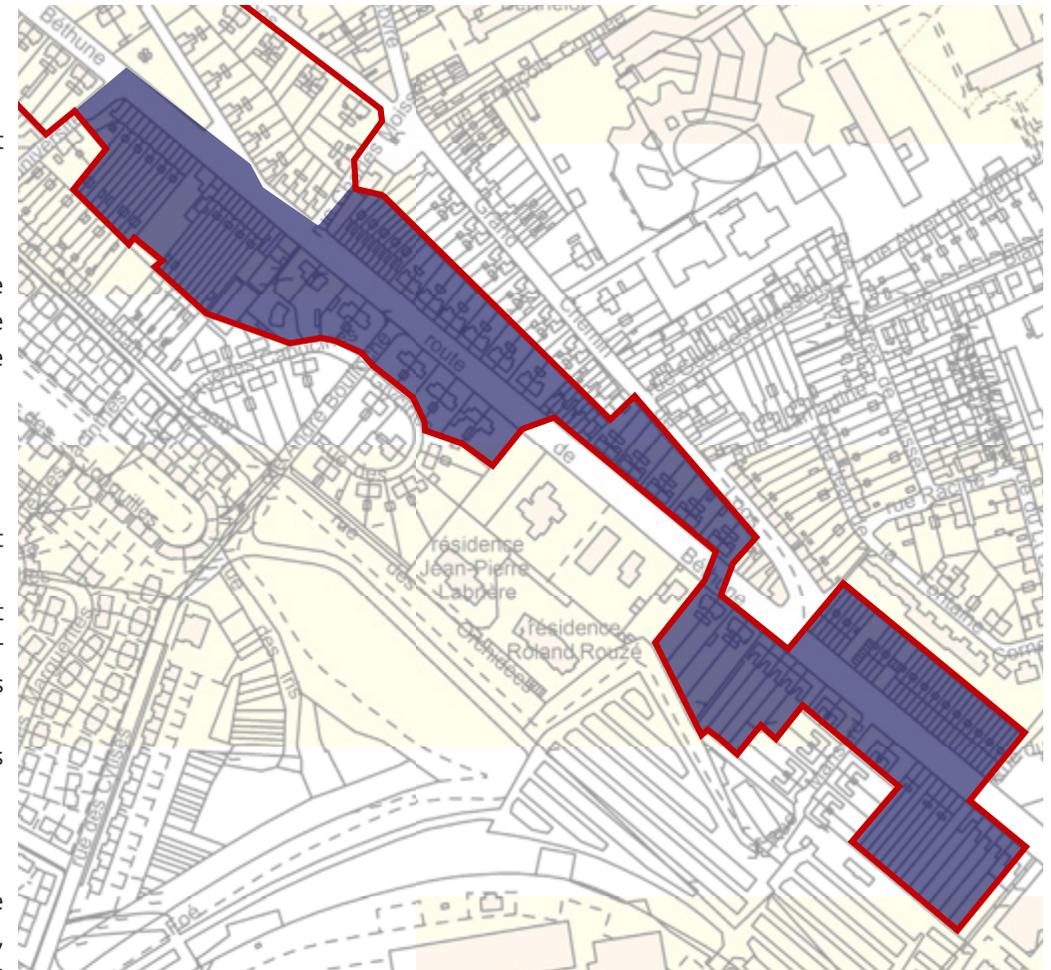
**Intérêts du repérage**

La cité 1 constitue la première cité minière de la ville de Lens. Organisée en périphérie du centre-ville, autour de l'une des principales voie de circulation, la route de Béthune, elle se distingue par sa forte concentration de coronas et présente un front bâti très dense le long de la voie.

L'enveloppe des constructions est particulièrement représentative de l'habitat minier traditionnel lensois : brique d'argile apparente en façade, parfois peinte en blanc afin de figurer de faux colombages, appuis et linteau de baies peints en blanc, lisses en béton et haies arbustives fermant les parcelles des maisons.

**Recommandations architecturales**

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5

**Légende**

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité minière inscrite au titre du PLU



Lens - Révision du PLU

Inscription au titre du PLU - Cités minières





Route de Béthune



Perspective vers l'ouest depuis la route de Béthune



Route de Béthune



Perspective vers l'est depuis la route de Béthune

## Cité n° 2

### Contexte historique

Située à proximité des anciennes fosses 2 et 2bis, dont les exploitations commencèrent respectivement en 1859 et 1905, la cité 2 constitue la seconde cité minière de la ville de Lens.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle fut reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1924.

### Caractéristiques urbaines

La partie comprise au sein du périmètre du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial et inscrite ici au titre du PLU se développe de part et d'autre de la route de Lille sur un parcellaire perpendiculaire, en lanière pour les corons et rectangulaire pour les maisons.

### Caractéristiques architecturales

Le périmètre comprend une majorité de corons ainsi qu'une maison double. Élevés à l'origine d'un étage, les corons ont été surélevés dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour atteindre deux étages, tandis que les pavillons centraux présentent 3 étages depuis l'origine. Ce gabarit de corons, tant en longueur qu'en hauteur, est unique sur le territoire de la commune.

Les habitations sont construites en briques d'argile laissées en parement en façade.

Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteau de baies peints en blanc.

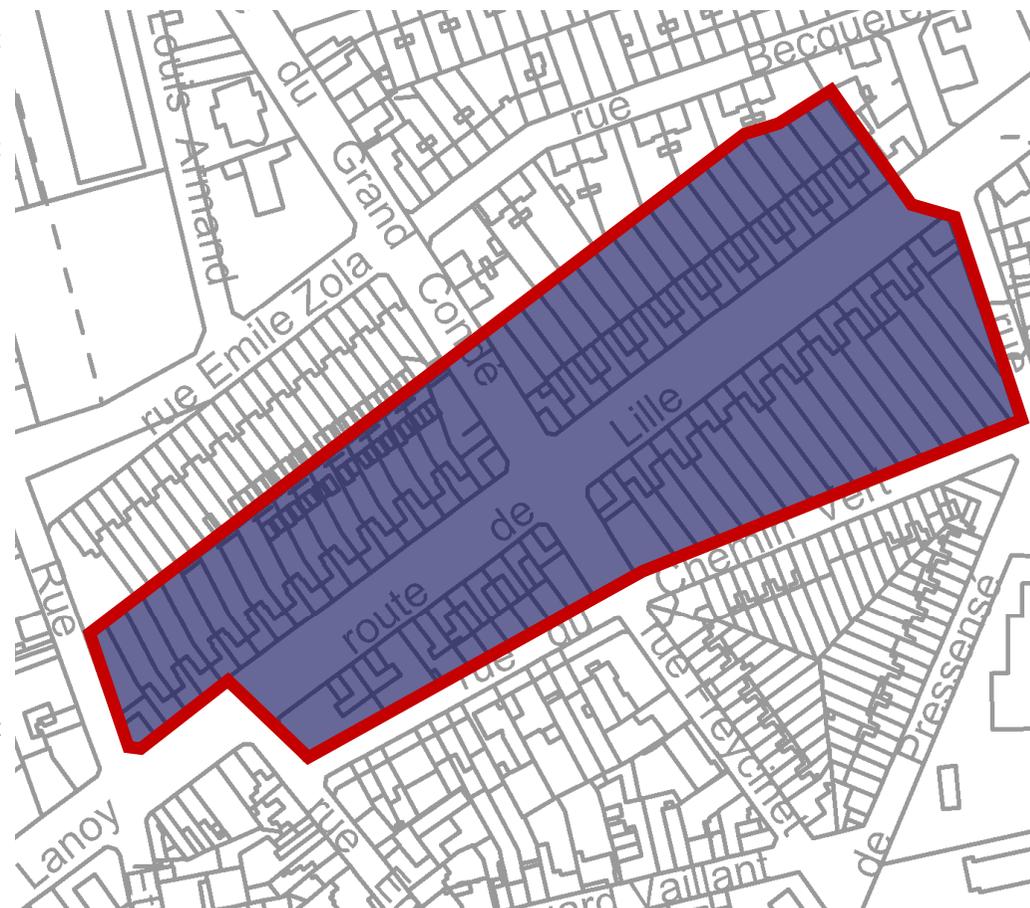
### Interêts du repérage

Organisée en périphérie du centre-ville, autour de l'une des principales voie de circulation, la route de Lille, la cité se distingue par son impressionnante série de corons à 2 ou 3 étages, créant une perspective monumentale autour de la route.

L'enveloppe des construction est relativement sèche, sans décors. La silhouette de l'habitat minier traditionnel lensois y est ici réduite à son strict minimum : brique d'argile apparente en façade, appuis et linteau de baies peints en blanc. Néanmoins, la longueur des séquences et la hauteur des corons constitue un exemple monumental unique dans le paysage urbain lensois ainsi qu'un repère visuel majeur.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5



#### Légende

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité minière inscrite au titre du PLU





Vue vers le sud-ouest depuis la route de Lille



Route de Lille

## Cité n° 9 ou Saint-Théodore

### Contexte historique

Située à proximité des anciennes fosses 9 et 9bis, dont les exploitations commencèrent respectivement en 1884 et 1902, la cité 9 fait partie des premières cités minières lensoises, construites à la jonction du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Son église Saint-Théodore fut achevée en 1910.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1927. L'église Saint-Théodore, également reconstruite à l'identique, fut inaugurée en 1930.

### Caractéristiques urbaines

La cité 9 est cantonnée au sud et à l'ouest par des grandes voies de circulation, au nord par la voie ferrée et à l'est par un goulot entre la rue Paul Bert et la voie ferrée (fermé par l'allée piétonne Marc-Vivien Foé reprenant le tracé de l'ancien cavalier allant des fosses 9 et 9bis au centre). Les voies sont percées en épis par rapport à la rue Paul Bert et orthogonales. La cité est organisée autour d'un espace central, situé entre l'avenue des Lilas et la rue Paul Bert, qui constitue le cœur de la cité et accueille les équipements publics (église Saint-Théodore et groupe scolaire Marie Curie) et maisons d'ingénieurs.

La présence du végétal y est prépondérante. La cité 9 présente ainsi la particularité de posséder trois petites places plantées (places Balzac et de Staël et église Saint-Théodore) et des voies très arborées. En outre, de nombreux jardins donnent sur la voie publique, renforçant cette importance de l'élément végétal dans la cité.

### Caractéristiques architecturales

Le périmètre comprend quelques corons dans sa périphérie, mais surtout des maisons pavillonnaires simples (autour de l'église), doubles (en cœur de cité), triples (rues Beaumarchais, Chateaubriand et Pascal) et quadruple (rue Molière).

Les habitations sont construites en briques d'argile, laissée en parement en façade. La cité 9 comporte une originalité avec l'utilisation ponctuelle de la pierre meulière, généralement dans le soubassement, mais parfois pour l'ensemble de l'édifice. Les maisons doubles et les corons de la zone compris entre les rues de la Rochefoucault et Parmentier sont quant à eux enduits. Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteaux de baies peints en blanc, des encadrements de baies parfois peints pour figurer un harpage, des jeux entre briques d'argiles nues et peintes en blanc et entre briques d'argiles nues et briques silico-calcaires formant des motifs de faux colombages. Les corons enduits présentent quant à eux des motifs faits d'encadrements en enduit blanc et de « tables » (enduits dits « à la tyrolienne »).

### Intérêts du repérage

La cité 9 offre ainsi le profil d'une cité minière-type de l'Entre-deux Guerre avec l'ensemble de ses attributs urbains (organisation spatiale, hiérarchisation des voies, etc.). La place prépondérante du végétal agrément la cité de façon notable. Elle constitue la cité présentant le plus large spectre de l'architecture minière lensoise tant typologiquement (groupe scolaire et église, corons, maisons simples, doubles, triples ou quadruples) qu'architecturalement (formes et décors typiques riches et variés). Quelques *unica* à l'échelle de la ville (maisons quadruples, édifices entièrement construits en pierre meulière) participent également au caractère unique de la cité à l'échelle communale.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5



Nota : les parties en marron constituent les éléments de l'école Marie Curie, inscrite en tant que telle au titre du PLU

#### Légende

- Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
- Cité minière inscrite au titre du PLU





Perspective rue Molière depuis l'entrée avenue des Lilas



Rue Regnard



Rue Pascal



Rue Chateaubriand



Rue Pascal

## Cité Jeanne d'Arc

### Contexte historique

Située à proximité des anciennes fosses 9 et 9bis, dont les exploitations commencèrent respectivement en 1884 et 1902, la cité Jeanne d'Arc fait partie des premières cités minières lensoises, construites à la jonction du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite presque à l'identique à partir de 1921.

### Caractéristiques urbaines

La partie comprise au sein du périmètre du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial et inscrite ici au titre du PLU se développe au sein des rues Jean Bart et Jeanne d'Arc, qui forment un angle droit au sud de la rue Paul Bert et suivent le contour d'un cimetière communal présent dès l'origine prenant place au coeur de l'îlot formé par ces trois rues.

### Caractéristiques architecturales

Le périmètre comprend une série de corons située le long de la rue Paul Bert mais se caractérise surtout par la présence de maison doubles dans sa moitié nord-ouest et de maisons simples dans sa moitié sud-est.

Les habitations sont construites en briques d'argile, laissées en parement en façade. Seule une petite série de maisons double rue de la tour d'Auvergne est enduite et crépie. Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteaux de baies peints en blanc, des encadrements de baies parfois peints pour figurer un harpage, des jeux entre briques d'argiles nues et peintes en blanc et entre briques d'argiles nues et briques silico-calcaires formant des motifs de faux colombages. Les maisons enduites rue de la tour d'Auvergne présentent quant à elles des motifs faits d'encadrements en enduit blanc et de « tables ».

Des systèmes de clôture de parcelle et appentis contemporains viennent cependant amenuiser l'authenticité de la cité.

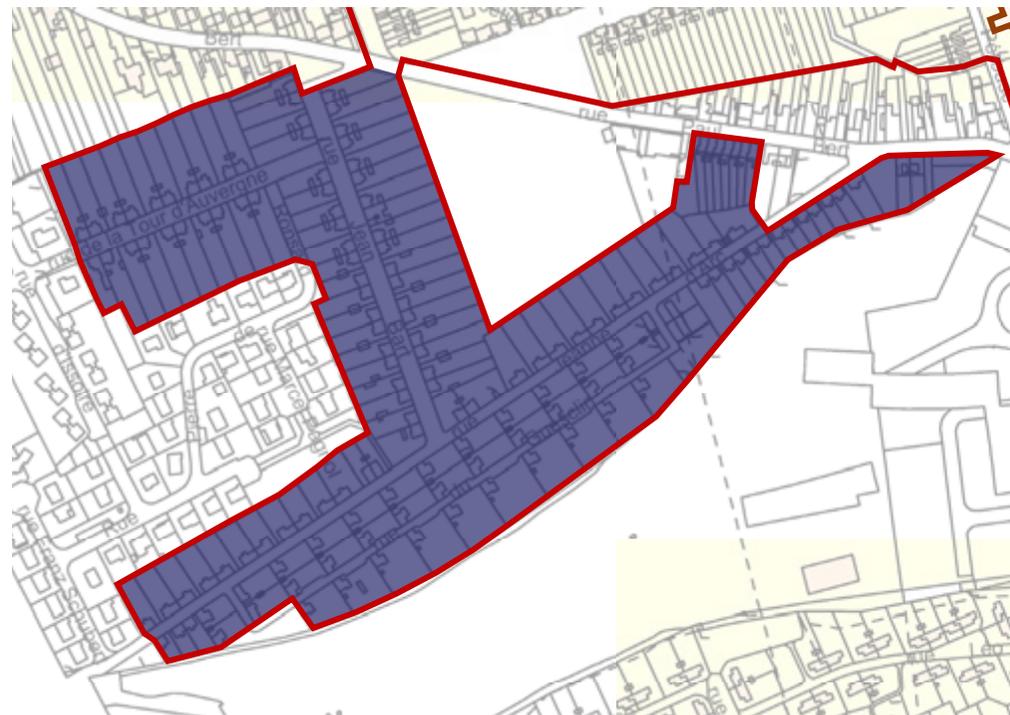
### Interêts du repérage

Par sa taille relativement réduite, la cité Jeanne d'Arc ne présente pas les caractéristiques urbaines traditionnelles des cités minières de l'Entre-deux Guerres (réseau viaire pavillonnaire hiérarchisé structurant la cité, équipements publics, etc.) mais présente néanmoins une grande homogénéité par la présence de maisons double et simple. Architecturalement, les édifices sont typiques de l'architecture minière lensoise et la série de maisons individuelles à proximité immédiate des anciens édifices d'extraction

constitue l'une des plus importantes de la ville en terme de taille.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5



#### Légende

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité minière inscrite au titre du PLU





Rue Jeanne d'Arc



Rue Paul Bert



Rue de la tour d'Auvergne



Rue de la tour d'Auvergne



Rue Duguesclin



Rue Jeanne d'Arc

## Cité des Provinces ou du 11-19

### Contexte historique

Située à proximité des anciennes fosses 11 et 19, dont les exploitations commencèrent respectivement en 1891 et 1954, la cité des Provinces fait partie des premières cités minières lensoises, construite à partir de 1894. L'église Saint-Pierre est quant à elle construite entre 1899 et 1901.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1924. L'église Saint-Pierre, également reconstruite à l'identique, est quant à elle inaugurée dès 1923.

A cause de désordres structurels et d'une baisse de sa fréquentation, l'église Saint-Pierre est détruite en 1987.

### Caractéristiques urbaines

La cité des Provinces est structurée autour d'un coeur central longitudinal qui forme la « colonne vertébrale » de la cité, à partir de laquelle le tissu urbain se développe orthogonalement. Cet espace central rassemble les équipements publics (le groupe scolaire Louis Pasteur et le square Henri Noguères où prenait place l'église Saint-Pierre), un espace vert (la place du Quercy) et un équipement sportif (le stade Jean Wattiau).

### Caractéristiques architecturales

Le périmètre comprend trois séries de corons sur la rue Léon Blum et la rue de Touraine, mais se caractérise surtout par la présence de maison doubles et triples.

Les habitations sont construites en briques d'argile, laissées en parement en façade. Deux séquences d'habitations sur les rues Léon Blum et Saint-Pierre sont néanmoins enduites et peintes en blanc. Les corons rue de Touraine sont également enduits avec un crépi sombre. Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteaux de baies peints en blanc (ou bleu dans le cas des habitations enduites et peintes en blanc), des encadrements de baies parfois peints pour figurer un harpage, des jeux entre briques d'argiles nues et peintes en blanc formant des motifs de faux colombages. Des systèmes de clôture de parcelle et appentis contemporains viennent cependant amenuiser l'authenticité de la cité.

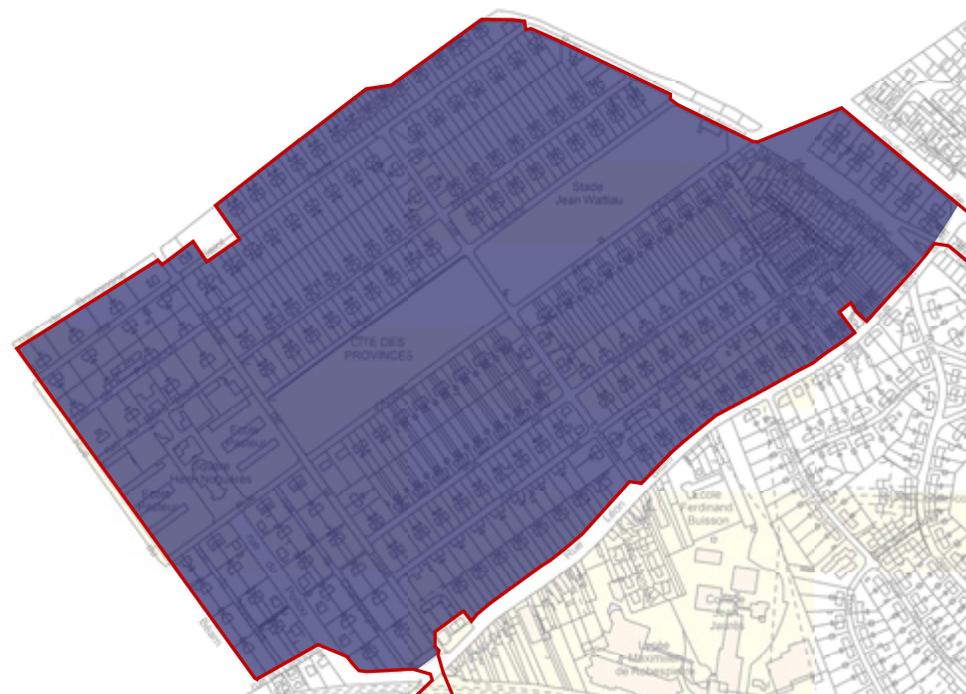
### Interêts du repérage

A l'exception de l'absence de son église, détruite en 1987, elle offre en effet le profil d'une cité minière-type de l'Entre-deux Guerre lensois avec l'ensemble de ses attributs urbains (organisation spatiale, hiérarchisation des voies, développement autour d'une « colonne vertébrale » centrale regroupant équipements publics, espaces verts et équipements sportifs, etc.).

Architecturalement, si les édifices y sont peu variés typologiquement (seules trois petites séquences de corons et deux maisons individuelles), la cité des Provinces offre un spectre assez large de variantes décoratives (façades en briques, enduites ou crépies, motifs de colombages ou géométriques, etc.). La grande cohérence des séquences d'habitation, ainsi que leur longueur, confèrent une qualité certaine à cette cité.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5



#### Légende

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité minière inscrite au titre du PLU





Entrée rue du lieutenant Genouillac



Rue Léon Blum



Perspective sur les édifices d'extraction, avenue de la Fosse 11



Rue de Normandie

## Cité n° 12 ou Saint-Edouard

### Contexte historique

Située à proximité de l'ancienne fosse 12, dont l'exploitation commença en 1894, la cité 12 fait partie des premières cités minières lensoises, construite à partir de 1896. L'église Saint-Edouard est construite entre 1899 et 1901.

Détruite comme le reste de la ville lors de la Première Guerre mondiale, elle est reconstruite presque à l'identique entre 1921 et 1924. L'église Saint-Edouard, également reconstruite à l'identique, est quant à elle inaugurée dès 1924.

### Caractéristiques urbaines

La cité 12 se développe autour de deux axes perpendiculaires :

- un axe longitudinal, formé par le Grand chemin de Loos et l'avenue de la Fosse 12. Les deux voies se croisent au niveau de la rue Stanley et forment ainsi un « sablier ». Les espaces entre les deux voies accueillent des espaces verts, terrains de jeux et parkings,
- un axe transversal, formé par l'avenue Saint-Edouard. Cette voie mène depuis la route de Béthune jusqu'au parvis de l'église Saint-Edouard où se trouvent l'église éponyme, le groupe scolaire Jean Macé, d'autres équipements publics et un espace vert à l'arrière de l'église.

Elle offre en outre un profil très arboré : les voies principales (avenue Saint-Edouard, Grand chemin de Loos et avenue de la Fosse 12) sont plantées, tandis que les terres-pleins situés entre le Grand chemin de Loos et l'avenue de la Fosse 12 accueillent de grands espaces verts.

### Caractéristiques architecturales

Le périmètre comprend des séries de corons de part et d'autre des grandes voies de circulation de la route de Béthune, du Grand chemin de Loos, de l'avenue de la Fosse 12 et de la rue Pierre Brossolette, ainsi que des maisons simples, doubles et triples.

Les habitations sont construites en briques d'argile, laissées en parement en façade. Néanmoins, plusieurs séquences de corons et d'habitats pavillonnaires du Grand chemin de Loos et de l'avenue de la Fosse 12, de même que les équipements publics situés de part et d'autre de l'église Saint-Edouard, sont enduits et peints en blanc ou beige. Les décors sont traditionnels de l'architecture minière lensoise, avec des appuis et linteaux de baies peints en blanc, des encadrements de baies parfois peints pour figurer un harpage, des jeux entre briques d'argiles nues et peintes en blanc et entre briques d'argiles nues et briques silico-calcaires formant des motifs de faux colombages. Des systèmes de clôture de parcelle viennent cependant amenuiser l'authenticité de la cité.

### Intérêts du repérage

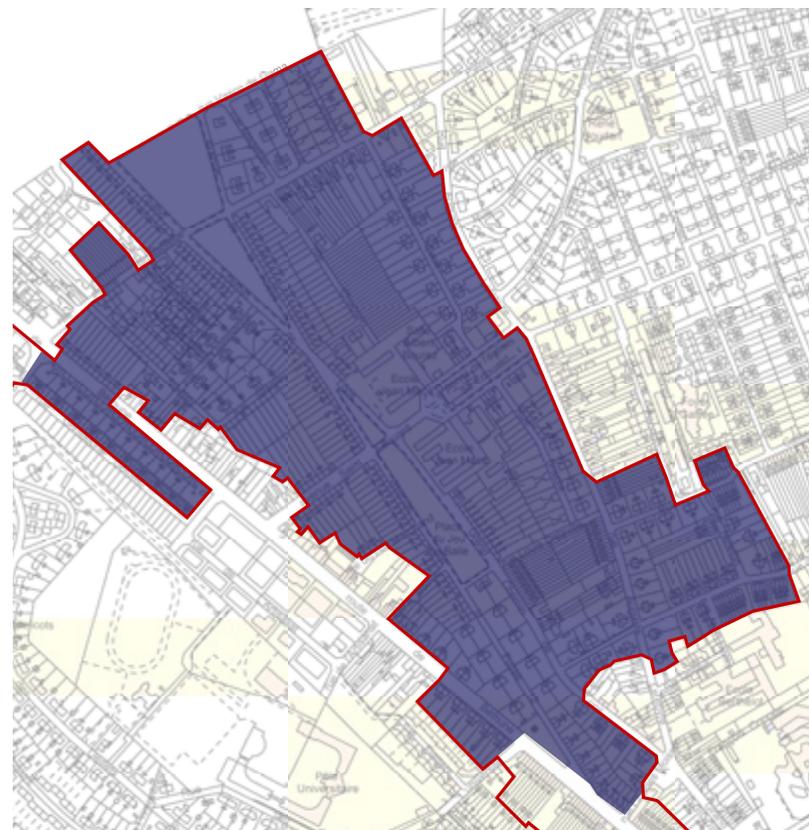
La cité 12 offre un profil de cité minière exceptionnelle d'un point de vue urbain. Sa structuration autour de deux axes perpendiculaires desservant l'ensemble de la cité, permettant de rejoindre les édifices d'extraction et accueillant espaces verts et équipements publics témoigne aujourd'hui de façon éloquente de l'urbanisme de « l'impérialisme minier » de l'Entre-deux Guerres, tant à l'échelle de la ville que de la région.

Architecturalement, la cité 12 présente en outre des édifices très variés, qui offre un très

large spectre de l'architecture minière lensoise tant typologiquement (groupe scolaire, église, maisons d'ingénieurs et de contremaîtres, corons, maisons doubles ou triples) qu'architecturalement (formes et décors typiques riches et variés).

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A5.



#### Légende

-  Périmètre du bien inscrit au Patrimoine mondial
-  Cité minière inscrite au titre du PLU



Lens - Révision du PLU

Inscription au titre du PLU - Cités minières





Espace vert entre le Grand chemin de Loos et l'avenue de la Fosse 12



Avenue de la Fosse 12



Vue de la rue Laplace depuis la rue Alain Gerbault



Rue Alain Gerbault

# La séquence de type chalet

## Séquence de type chalet - Cité du Pôle Nord

### Contexte historique

Située sur des terrains vierges de toute construction entre les cités 2 et 14, la cité du Pôle Nord fait partie des cités lensoises postérieures à la nationalisation des charbonnages de France en 1944. La Société des Mines de Lens s'étant engagée à fournir un logement à vie à l'ensemble de ses ouvriers, l'Etat doit faire face au vieillissement des mineurs et construit de nouvelles cités pour les accueillir. Construites au cours des années 1950-1960, ces cités n'étaient à l'origine que temporaires mais furent conservées jusqu'à aujourd'hui. Après-Guerre, les dommages de guerre sont payés sous forme d'indemnités matérielles et l'Autriche fournit ainsi des habitations préfabriquées qui sont installées dans quelques cités, en complément des autres habitations existantes.

La cité du Pôle Nord constitue l'une des premières cités de ce type construite à Lens, entre 1947 et 1953.

### Caractéristiques urbaines

La cité du Pôle Nord se développe au sein d'un tracé viaire pavillonnaire légèrement courbe, de part et d'autre de la rue Charcot.

### Caractéristiques architecturales

Cette séquence de type chalet se distingue par des maisons individuelles à un étage, construites en béton et bardage de bois sur un socle en béton. Les décors sont inexistantes et seuls le socle maçonné, les encadrements de baies et les colonnettes en bois sont peints en blancs pour contraster avec le bois sombre. Les maisons peuvent être orientées avec pignons sur rue ou à gouttereau sur rue.

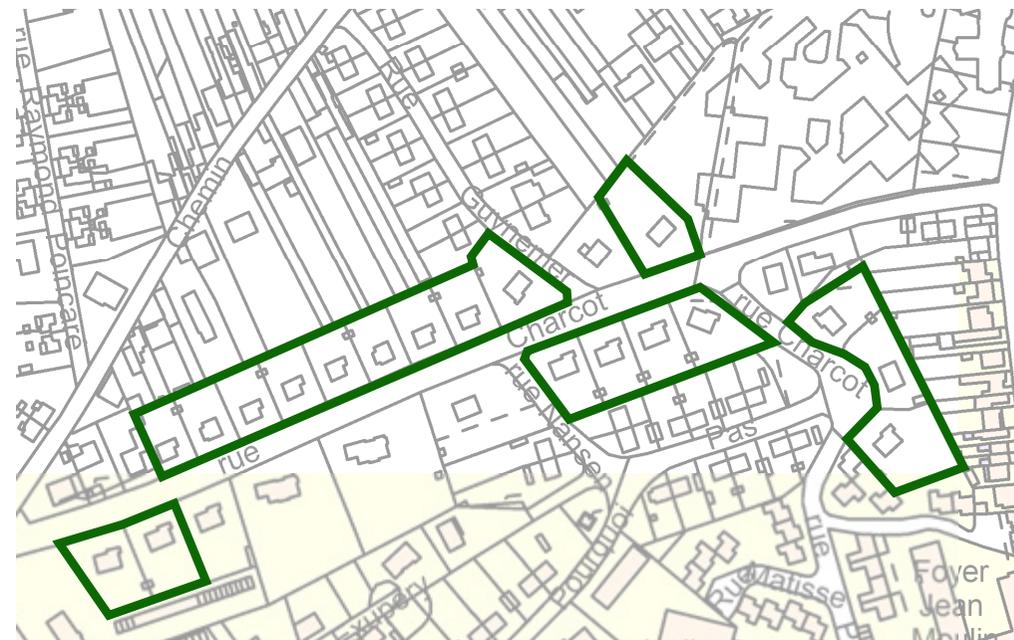
Les clôtures sont basses et en béton, avec des haies arbustives petites à moyennes, des piliers en briques marquent l'entrée ou soutiennent des portails métalliques,

### Interêts du repérage

Ce type d'habitat pittoresque témoigne d'un moment particulier de l'histoire de la ville et du territoire, avec la nationalisation des mines du Nord-Pas-de-Calais, la construction en extension de nouvelles cités minières et les dommages de guerre matériels payés par l'Autriche. Cette séquence de type chalet en béton, bardage de bois sombre et encadrements et colonnettes peints en blanc constitue ainsi une séquence surprenante et originale au sein du paysage urbain lensois.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, p. 20.



Rue Charcot

# Les groupes scolaires de cités minières

## Groupe scolaire Bracke-Desrousseaux, cité 2

### Contexte historique

A Lens, l'extraction minière crée un afflux massif de population dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, obligeant à construire des établissements scolaires. La Société des Mines de Lens se substitue aux pouvoirs publics dans un esprit paternaliste et édifie elle-même des écoles au cœur des cités minières. Le modèle architectural type des écoles de la III<sup>e</sup> République est adapté au langage architectural des cités minières.

Détruites, comme le reste de la ville, pendant la Première Guerre mondiale, ces écoles sont reconstruites quasiment à l'identique pendant l'Entre-deux Guerres.

### Caractéristiques urbaines

L'école Bracke-Desrousseaux se trouve dans la partie nord de la cité 2. Aménagée perpendiculairement à la rue du Grand Condé, elle présente un plan en H.

### Caractéristiques architecturales

De plain-pieds, l'édifice reprend la typologie architecturale des écoles de la III<sup>e</sup> République (architecture type, simple, fonctionnelle et reproductible, monumentalisation et symbolique républicaine, matériaux communs locaux, larges baies, couloirs desservant les classes) tout en reprenant les matériaux et décors des édifices publics des cités minières : briques silico-calcaires en façades, appuis et linteaux peints en blanc, décors géométriques, toitures couvertes de tuiles.

### Intérêts du repérage

L'école Bracke-Desrousseau témoigne de l'apogée de la ville durant l'Entre-deux Guerres et de l'adaptation de la forme classique de l'école de la III<sup>e</sup> République au langage architectural de la Société des Mines de Lens, proposant des formes originales et uniques au sein de la ville. Les écoles des cités minières permettent également de comprendre la logique paternaliste de la structuration des cités de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des équipements publics se trouve dans un cœur de cité desservi par les voies de circulations principales.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A7.



Repérage du groupe scolaire Bracke-Desrousseau, cité 2



Groupe scolaire Bracke-Desrousseau, cité 2

## Groupe scolaire Voltaire, cité 4

### Contexte historique

A Lens, l'extraction minière crée un afflux massif de population dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, obligeant à construire des établissements scolaires. La Société des Mines de Lens se substitue aux pouvoirs publics dans un esprit paternaliste et édifie elle-même des écoles au coeur des cités minières. Le modèle architectural type des écoles de la III<sup>e</sup> République est adapté au langage architectural des cités minières.

Détruites, comme le reste de la ville, pendant la Première Guerre mondiale, ces écoles sont reconstruites quasiment à l'identique pendant l'Entre-deux Guerres.

### Caractéristiques urbaines

Le groupe scolaire Voltaire se trouve dans la partie ouest de la cité 4, dans l'axe de la place Saint-Léonard. Un bâtiment en C ferme la place Saint-Léonard, tandis que derrière, deux paires de bâtiments rectangulaire prennent place perpendiculairement de part et d'autre de la rue Saint-Elie. Deux autres bâtiments rectangulaires prennent également place au sud de l'ensemble.

### Caractéristiques architecturales

La hauteur des bâtiments varie de plain-pieds à deux étages. Ils reprennent la typologie architecturale des écoles de la III<sup>e</sup> République (architecture type, simple, fonctionnelle et reproductible, monumentalisation et symbolique républicaine, matériaux communs locaux, larges baies, couloirs desservant les classes) tout en reprenant les matériaux et décors des édifices publics des cités minières : briques silico-calcaires en façades, appuis et linteaux peints en blanc, décors géométriques, toitures couvertes de tuiles. Les décors géométriques (frises, damiers, losanges, etc.) y sont ici particulièrement développés et représentatifs de la Société des Mines des Lens.

### Interêts du repérage

L'école Voltaire témoigne de l'apogée de la ville durant l'Entre-deux Guerres et de l'adaptation de la forme classique de l'école de la III<sup>e</sup> République au langage architectural de la Société des Mines de Lens, proposant des formes originales et uniques au sein de la ville. Les écoles des cités minières permettent également de comprendre la logique paternaliste de la structuration des cités de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des équipements publics se trouve dans un coeur de cité desservi par les voies de circulations principales. Ainsi, sa position au sein de la cité 4, participe à la structuration de cette dernière, tandis que son riche décors de briques silico-calcaire tranche avec la brique d'argile des habitations et en fait un repère urbain important.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A7.



Repérage du groupe scolaire Voltaire, cité 4



Groupe scolaire Voltaire, cité 4

## Groupe scolaire Marie Curie, cité 9

### Contexte historique

A Lens, l'extraction minière crée un afflux massif de population dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, obligeant à construire des établissements scolaires. La Société des Mines de Lens se substitue aux pouvoirs publics dans un esprit paternaliste et édifie elle-même des écoles au coeur des cités minières. Le modèle architectural type des écoles de la III<sup>e</sup> République est adapté au langage architectural des cités minières.

Détruites, comme le reste de la ville, pendant la Première Guerre mondiale, ces écoles sont reconstruites quasiment à l'identique pendant l'Entre-deux Guerres.

### Caractéristiques urbaines

Le groupe scolaire Marie Curie se trouve dans la partie est de la cité 9, à côté de l'église Saint-Théodore. Les cinq bâtiments se développent sur deux parcelles débouchant de part et d'autre de l'îlot.

### Caractéristiques architecturales

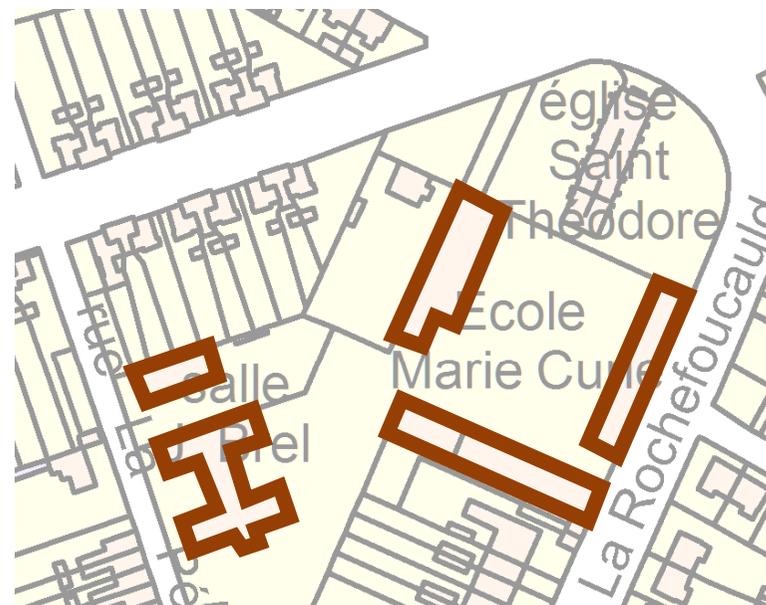
Les cinq bâtiments sont de plain-pieds, à un ou deux étages. Quatre présentent un plan rectangulaire et un, un plan en H. Ils reprennent la typologie architecturale des écoles de la III<sup>e</sup> République (architecture type, simple, fonctionnelle et reproductible, monumentalisation et symbolique républicaine, matériaux communs locaux, larges baies, couloirs desservant les classes) tout en reprenant les matériaux et décors des édifices publics des cités minières : briques silico-calcaires en façades, appuis et linteaux peints en blanc, décors géométriques, toitures couvertes de tuiles. Les décors géométriques (frises, damiers, losanges, etc.) y sont ici particulièrement développés et représentatifs de la Société des Mines des Lens.

### Interêts du repérage

L'école Marie Curie témoigne de l'apogée de la ville durant l'Entre-deux Guerres et de l'adaptation de la forme classique de l'école de la III<sup>e</sup> République au langage architectural de la Société des Mines de Lens, proposant des formes originales et uniques au sein de la ville. Les écoles des cités minières permettent également de comprendre la logique paternaliste de la structuration des cités de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des équipements publics se trouve dans un coeur de cité desservi par les voies de circulations principales. Ainsi, sa position au sein de la cité 9, comprise au sein du périmètre du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial, participe à la structuration de cette dernière, tandis que son riche décors de briques silico-calcaire tranche avec la brique d'argile des habitations et en fait un repère urbain important.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A7.



Repérage du groupe scolaire Marie Curie, cité 9



Groupe scolaire Marie Curie, cité 9

## Groupe scolaire La Fontaine, cité 14

### Contexte historique

A Lens, l'extraction minière crée un afflux massif de population dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, obligeant à construire des établissements scolaires. La Société des Mines de Lens se substitue aux pouvoirs publics dans un esprit paternaliste et édifie elle-même des écoles au cœur des cités minières. Le modèle architectural type des écoles de la III<sup>e</sup> République est adapté au langage architectural des cités minières.

Détruites, comme le reste de la ville, pendant la Première Guerre mondiale, ces écoles sont reconstruites quasiment à l'identique pendant l'Entre-deux Guerres.

### Caractéristiques urbaines

L'école La Fontaine se trouve dans la partie nord-est de la cité 14. Aménagée perpendiculairement à la rue du Grand Condé, elle présente un plan en H.

### Caractéristiques architecturales

De plain-pieds, l'édifice reprend la typologie architecturale des écoles de la III<sup>e</sup> République (architecture type, simple, fonctionnelle et reproductible, monumentalisation et symbolique républicaine, matériaux communs locaux, larges baies, couloirs desservant les classes) tout en reprenant les matériaux et décors des édifices publics des cités minières : briques silico-calcaires en façades, appuis et linteaux peints en blanc, décors géométriques, toitures couvertes de tuiles.

### Intérêts du repérage

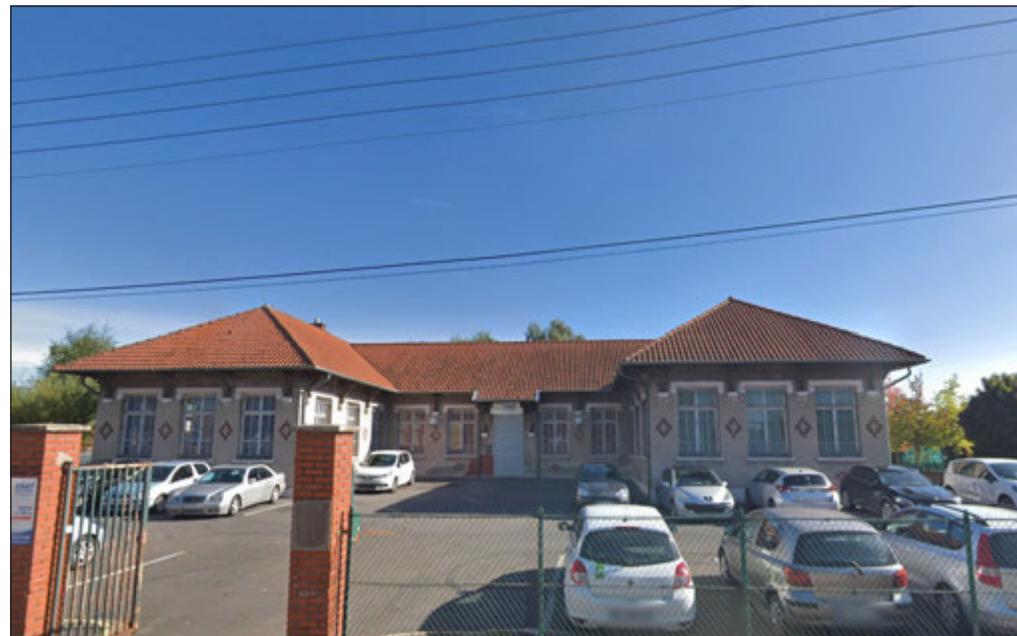
L'école La Fontaine témoigne de l'apogée de la ville durant l'Entre-deux Guerres et de l'adaptation de la forme classique de l'école de la III<sup>e</sup> République au langage architectural de la Société des Mines de Lens, proposant des formes originales et uniques au sein de la ville. Les écoles des cités minières permettent également de comprendre la logique paternaliste de la structuration des cités de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, où l'ensemble des équipements publics se trouve dans un cœur de cité desservi par les voies de circulations principales.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A7.

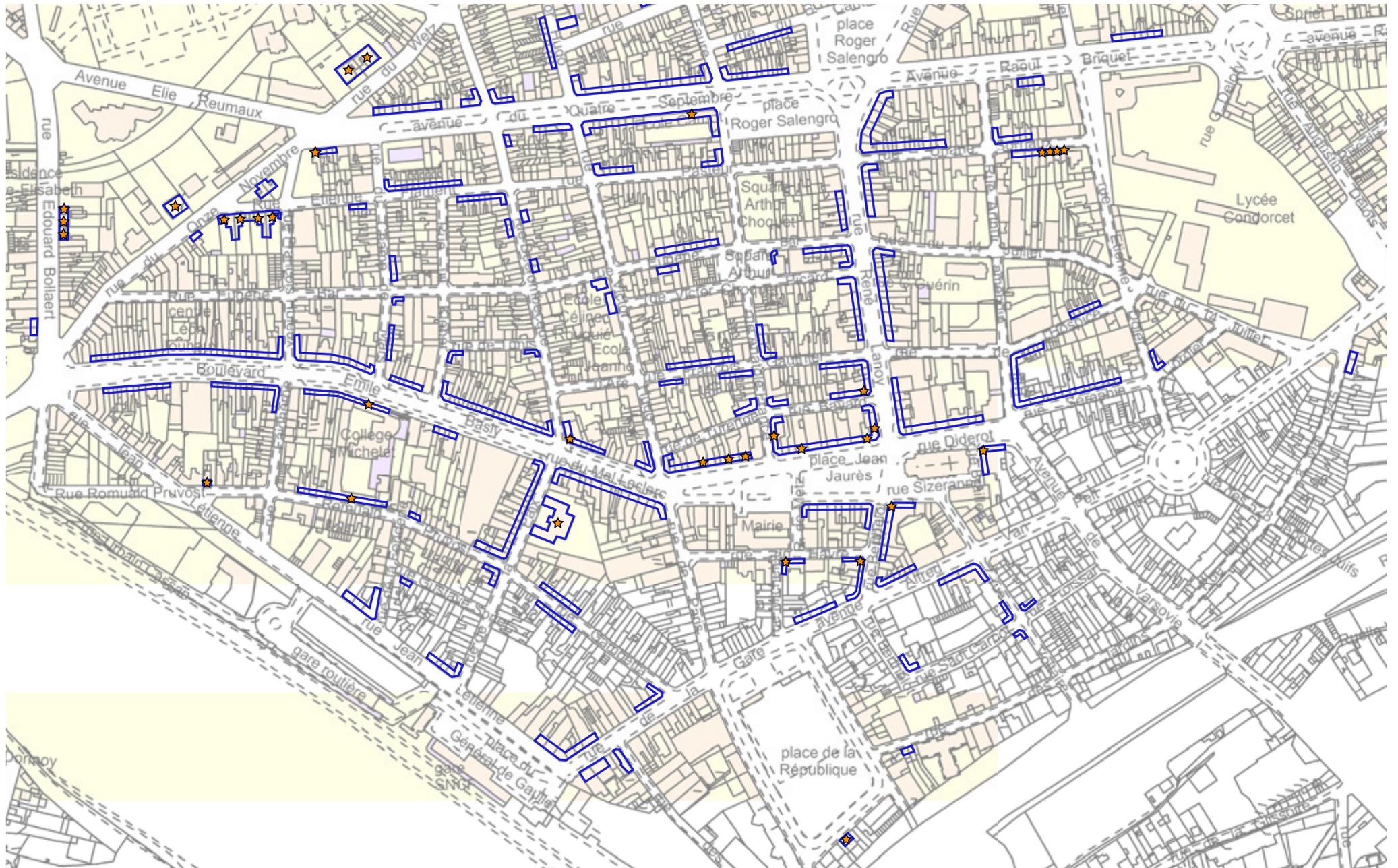


Repérage du groupe scolaire La Fontaine, cité 14



Groupe scolaire La Fontaine, cité 14

# Les édifices du centre-ville



## Demeures bourgeoises (dites Art Déco)

### Contexte historique

Totalement détruit à la fin de la Première Guerre mondiale, le centre-ville de Lens se reconstruit sur lui-même en conservant son tissu urbain ancien. La municipalité élabore ainsi un plan d'alignement, d'aménagement et d'embellissement. Les rues de l'ancien bourg sont conservées, redressées, élargies. Les passages à niveau sont supprimés, les marais asséchés, de nouveaux équipements sont construits, etc. Les propriétaires privés se regroupent dans une coopérative de reconstruction : « l'Union des propriétaires sinistrés de Lens ». Sont reconstruites des maisons de ville et de l'habitat « collectif », sous la forme d'édifices qui densifient le centre-bourg et, ponctuellement, les faubourgs. Ces édifices construits après-guerres constituent les habitats de prestige du centre-ville lensois aux façades personnalisées, suivant les différents courants artistiques du début du XX<sup>e</sup> siècle (éclectisme, Art Nouveau, Art Déco, régionalisme, etc.).

### Caractéristiques urbaines

Construites au sein des principales rues du centre-bourg (boulevard Emile Basly, place Jean Jaurès, rues du 11 Novembre, du 4 Septembre, de la Gare, du Havre, René Lanoy), elles s'insèrent dans le tissu viaire ancien, qui a été repris à l'identique après la destruction de la ville lors de la Première Guerre mondiale, en front de rue (parfois en léger retrait de parcelle), au sein de parcelles rectangulaires ou en lanières.

### Caractéristiques architecturales

Ces demeures bourgeoises (dites Art Déco) sont des habitations individuelles ou des immeubles collectifs, élevées d'un ou deux étages, d'un étage de comble, avec deux à cinq travées côté rue.

Si le matériau privilégié reste le béton, d'autres matériaux sont employés ponctuellement, comme la pierre, la brique, les pans de bois ou encore la céramique. Ces derniers matériaux sont généralement laissés apparents en façade, tandis que les façades de béton sont enduites. Les couleurs employées sont variées, généralement claires, avec une prépondérance des teintes blanches ou beiges qui tranche avec les constructions de briques qui sont la norme à Lens.

Ces édifices aux façades personnalisées présentent des styles variés (éclectisme, Art Nouveau, Art Déco, etc.). Les façades sont ainsi rythmées par des jeux de relief, de bow-windows, de frontons, de pilastres, de redents, de bossages, de balcons, de cartouches, de motifs filants, de cannelures, etc. Les angles sont généralement travaillés (pans coupés, pignons d'angle, échaugettes).

Séparé par une ligne de corniche décorée (frise, modillons, etc.), l'étage de comble est

quant à lui percé de lucarnes, brisis, oeils-de-boeuf, etc. Les toitures sont quant à elles à deux pans et en ardoise, avec quelques *unica* en tuiles mécaniques.

Les baies sont généralement rectangulaires, avec néanmoins de nombreuses variantes (arc en plein cintre, baies à la française, bow-windows, baies barlongues, etc.). Le dessin des menuiseries est simple (ouvertures à guillotine ou « à la française », grands vitrages, etc.). Les entrées sont également travaillées, avec des arcs en plein cintre, des impostes, en bois et verre, etc.

Enfin, les ferronneries des balcons et garde-corps reçoivent également un traitement spécifique. En métal, elles sont ainsi composées à l'aide de motifs géométriques ou végétaux typiques de l'Entre-deux Guerres.

### Interêts du repérage

Ces demeures bourgeoises constituent les édifices de prestige du centre-ville lensois, dont ils marquent le paysage urbain. Les façades personnalisées offrent une grande variété de styles architecturaux, typiques des courants artistiques du début du XX<sup>e</sup> siècle, et témoignent de l'effervescence architecturale de la période de reconstruction post-Première Guerre mondiale dans le centre-ville et de la vitalité de la bourgeoisie lensoise. Cette variété et cette qualité architecturale, ainsi que leur période de construction et les enjeux qui y sont liés avec les commerces, font de cette famille d'édifices un ensemble patrimonial de première importance au sein de la ville de Lens.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A3.



Place Jean Jaurès



Boulevard Emile Basly



Rue Berthelot



Boulevard Emile Basly



Avenue du Maréchal Leclerc



Rue du Havre

## Immeubles régionalistes/traditionnels

### **Contexte historique**

Ces immeubles et maisons individuelles construits pendant l'Entre-deux Guerres constituent les édifices communs du centre-bourg lensois. Si aucun style n'est imposé dans le centre-ville lensois lors de la reconstruction post-Première Guerre mondiale, un certain conservatisme architectural se développe à travers ces constructions traditionnelles et régionalistes, s'exprimant à travers l'utilisation de formes et matériaux locaux.

### **Caractéristiques urbaines**

Construits au sein des rues du centre-ville, ces immeubles s'insèrent dans le tissu viaire ancien, en front de rue, au sein de parcelles rectangulaires ou en lanières. Les immeubles mixtes accueillent des boutiques au rez-de-chaussée tandis que les immeubles d'habitation y accueillent des appartements ou des garages.

### **Caractéristiques architecturales**

Les édifices de la Reconstruction se développent sur un nombre bien plus important de travées que les édifices de l'Entre-deux Guerres (de 2 à 8) mais conservent une hauteur similaire (rez-de-chaussée surmonté d'un à trois étages carrés). Les matériaux se limitent au béton pour le gros-oeuvre et les encadrements d'ouvertures et à la brique pour le parement des façades. Le langage architectural s'apparente au style Reconstruction, avec une mise en avant des lignes de force horizontales. Les baies barlongues sont ainsi soulignées par des appuis et encadrements de béton peints en blancs, tandis que des bandeaux viennent parfois renforcer l'horizontalité de l'architecture des constructions. Les entrées sont également régulièrement travaillées de la même manière. Si les décors sont inexistantes, les façades jouent néanmoins sur les contrastes entre la brique de parement et les éléments horizontaux ou les soubassements de béton peints en blancs. Les toitures sont à deux pans avec une faible pente, laissant croire depuis la rue à des toits-terrasses, et couverts de tuiles mécaniques.

Les ferronneries sont rares et peu travaillées, généralement en simples barreaudages. Enfin, les modèles de menuiseries sont typiques des années 1950-1960, à deux battants avec ou sans dormants.

### **Interêts du repérage**

Ces édifices régionalistes constituent les édifices communs et caractéristiques des séquences urbaines du centre-ville et des grandes voies de circulations lensoises. Ils témoignent aujourd'hui de la reconstruction de la ville après la Première Guerre mondiale et expriment, à travers leur conservatisme architectural, la volonté des habitants de retrouver l'identité de leur ville d'avant sa destruction.

Si, pris individuellement, ces édifices ne possèdent qu'une valeur architecturale limitée, l'accumulation de ces grandes séquences urbaines cohérentes qui marquent le paysage urbain confère ainsi une valeur patrimoniale certaine à cet ensemble.

### **Recommandations architecturales**

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A4.



Rue Pasteur



Rue Eugène Bar



Rue de la Paix



Place Jean Jaurès

## Immeubles de la Seconde Reconstruction

### Contexte historique

Afin de faire face à la crise du logement et aux destructions dues à la Seconde Guerre mondiale, plusieurs immeubles et maisons de ville simples apparentés au style Seconde Reconstruction sont construits dans les années 1950-1960 au sein des séquences urbaines urbaines préexistantes. Jouant sur l'horizontalité plutôt que la verticalité, contrairement aux édifices de l'Entre-deux Guerres, ils respectent néanmoins les volumes et matériaux traditionnels des séquences urbaines au sein desquelles ils s'insèrent.

### Caractéristiques urbaines

Construits au sein des rues du centre-ville, ils s'insèrent dans le tissu viaire ancien, en front de rue, au sein de parcelles étroites (4 à 7 mètres le long de la rue), rectangulaires ou en lanières. Les parcelles sont généralement bien plus larges que celles des édifices de l'Entre-deux Guerres. Les immeubles mixtes accueillent des boutiques au rez-de-chaussée tandis que les immeubles d'habitation et les maisons individuelles y accueillent des appartements ou des garages.

### Caractéristiques architecturales

Ces édifices en briques et béton sont étroits (2 à 4 travées côté rue) et s'élèvent d'un à deux étages carrés et d'un étage de comble. Les constructions emploient le langage architectural traditionnel du nord de la France au sein d'une façade ordonnancée avec un soubassement en béton enduit et une élévation de brique. Les décors sont notamment réalisés par des jeux de relief, d'arcs de décharge saillants, de jeux de couleurs entre briques d'argile, briques silico-calcaires et briques peintes formant des bandes ou des motifs géométriques. Bien que ces édifices aient été construits en même temps que les cités minières avec les mêmes matériaux de construction, ils n'en partagent pas pour autant les caractéristiques décoratives, qui sont spécifiques à l'architecture minière.

L'étage de comble est séparé par une corniche à modillons, tandis que les toitures sont à deux pans avec brisis, percés d'oeils-de-boeuf, de lucarnes, lucarnes-pignons, etc. et sont en ardoises ou tuiles mécaniques.

Si les ferronneries sont plus rares que sur les demeures bourgeoises, elles sont cependant assez travaillées, reprenant notamment des motifs végétaux.

Enfin, les modèles de menuiseries sont classiques, à deux battants avec ou sans impostes.

### Intérêts du repérage

Si la valeur patrimoniale de ces édifices est moindre que ceux de l'Entre-deux Guerres, historiquement et qualitativement, les séquences urbaines de la Seconde Reconstruction offrent une grande cohérence à l'échelle du centre-ville. Ils s'insèrent ainsi au sein des différentes séquences urbaines et participent à l'identité architecturale et à la grande homogénéité urbaine du centre-ville en reprenant le gabarit et les matériaux traditionnels.

### Recommandations architecturales

Voir *Cahier des recommandations architecturales et paysagères*, fiche A2.



Rue Gambetta



Rue Eugène Bar

### Immeubles du centre-ville inscrits au titre du PLU par adresse

Afin de rendre accessible la compréhension des éléments inscrits au titre du Plan Local d'Urbanisme, notamment les immeubles du centre-ville, les **adresses de l'ensemble des édifices inscrits du centre-ville** ont été compilées ci-après, ainsi que les **intérêts du repérage**. Les intérêts du repérage indiquent ainsi les **éléments les plus importants des édifices**, qu'il est encouragé de valoriser et de prendre en compte en cas de modifications du bâti. Le lecteur est également invité à se reporter aux fiches du *Cahier des Recommandations architecturales et paysagères* annexé selon la typologie de l'immeuble telle qu'indiquées dans les présents intérêts du repérage.

Il est à noter que les typologies du *Cahier des Recommandations architecturales et paysagères* recouvrent plusieurs style architecturaux cités ci-après dans le tableau, ainsi :

- les mentions *Art Nouveau*, *Art Déco*, *éclectisme* et *classique* du tableau renvoient à la typologie Art Déco - fiche A3 du Cahier,
- les mentions *régionaliste* et *traditionnel* du tableau renvoient à la typologie *Immeubles traditionnels* - fiche A2 du Cahier,
- la mention *Seconde reconstruction* du tableau renvoie à la typologie *Immeubles de la reconstruction des années 1950* - fiche A4 du Cahier,

Pour les immeubles signalés en jaune dans le tableau et repérés d'une étoile orange bordée de noir sur les documents graphiques, les intérêts du repérage et les préconisations du *Cahier des Recommandations architecturales et paysagères* liées à leur typologie ont une **valeur réglementaire et possèdent à ce titre une valeur opposable** (ces fiches sont ainsi également insérée au sein du Règlement).

Pour les immeubles signalés en blanc, les intérêts du repérage et les préconisations du *Cahier des Recommandations architecturales et paysagères* liées à leur typologie n'ont valeur que de **recommandations**.

Enfin, les immeubles signalés en gris, constituent des immeubles à plusieurs adresses, dont l'adresse a déjà fait l'objet d'une fiche plus haut dans le tableau.

Localisations	Intérêts du repérage
1-3 avenue du 4 septembre 43 rue Anatole France	Ecole Sadi Carnot. Edifice typique des Ecoles de la IIIe République. Très longue séquence sur l'avenue du 4 Septembre et retour en angle coupé sur la rue Anatole France. Façades en briques d'argile avec soubassement mouluré en béton peint en blanc, rythmées par des bossages et pilastres jumelés en briques d'argile. Appuis et linteaux de baies en béton peint en blanc. Tables à motifs géométriques et décors des pilastres en briques silico-calcaire. Entrée monumentale sur l'avenue avec colonnes supportant un fronton cintré orné de sculptures traditionnelles des édifices républicains (allégorie du savoir, motifs végétaux, coq). Corniche à gros modillons peinte en blanc. Toiture couverte d'ardoise avec frontons ou pignons débordant à redants et tables en briques d'argile.
5 avenue du 4 septembre	Séquence de cinq demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Bandeaux et décors géométriques en briques d'argile ou briques peintes en blanc. Corniches de bois. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes.
7 avenue du 4 septembre	
9 avenue du 4 septembre	
11 avenue du 4 septembre	
13 avenue du 4 septembre	
8 avenue du 4 septembre	Séquence de quatre demeures régionalistes mitoyennes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frises en briques d'argile peintes en blanc. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
10 avenue du 4 septembre	
12 avenue du 4 septembre	
14 avenue du 4 septembre	Demeure d'angle régionaliste avec façade enduite. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
15-17 avenue du 4 septembre 64 rue Victor Hugo	Deux demeures de la seconde Reconstruction. Façades en briques d'argile. Balcon, pots de fleurs, appuis, linteaux et corniches saillantes en béton peints en blanc.
16 avenue du 4 septembre	
18 avenue du 4 septembre	Séquence de quatre demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Bandeaux et décors géométriques en briques d'argile ou silico-calcaires. Linteaux ornés de rosaces. Corniches de bois. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
19-21 avenue du 4 septembre	
23 avenue du 4 septembre	
25 avenue du 4 septembre	
27 avenue du 4 septembre	

20 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade en brique d'argile peinte en blanc. Corniche de bois. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
22 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade en brique ocre. Arcs en briques ocre et briques d'argile. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Corniche de bois. Toiture couverte d'ardoise et percée de fenêtres de toit.
24 avenue du 4 septembre	Séquence de trois demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frises en brique d'argile peintes en blanc. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit. La façade enduite du n° 28 vient rompre la séquence. Restituer la façade en brique d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de cette séquence.
26 avenue du 4 septembre	
28 avenue du 4 septembre	
29 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade en briques peintes et garage adjacent. Toiture couverte d'ardoise et percée de fenêtres de toit.
30 avenue du 4 septembre 1 rue Félix Faure	Demeure d'angle régionaliste. Rez-de-chaussée en briques ocres et étage carré en briques d'argile. Bandeaux, linteaux, appuis et arcs en béton peints en blanc. Frises, bandeaux, tables et décors géométriques en briques d'argile ou silico-calcaires. Corniche de bois peintes en blanc. Pignon débordant orné. Toiture d'ardoise percée de lucarnes triangulaires.
32 avenue du 4 septembre	Séquence de cinq demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Bandeaux et décors géométriques en brique d'argile, briques silico-calcaires, briques ocres ou briques peintes. Garde-corps de balcon en ferronnerie de style Art Déco. Corniches de bois. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit. La façade enduite du n° 32 vient rompre la séquence. Restituer la façade en brique d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de cette séquence.
34 avenue du 4 septembre	
36 avenue du 4 septembre	
38 avenue du 4 septembre	
40 avenue du 4 septembre	
42 avenue du 4 septembre	Demeure éclectique avec façade en briques d'argile et béton enduit. Baies à multiples ressauts et oriel. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux.
44 avenue du 4 septembre	Deux demeures de la seconde Reconstruction. Façades en briques d'argile, appuis, linteaux et corniches saillantes en béton peints en blanc.
46 avenue du 4 septembre	
48 avenue du 4 septembre	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frises en briques d'argile peintes en blanc. Garde-corps en ferronneries à motifs végétaux ou de style Art Déco. Pignons débordants à redans. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
50 avenue du 4 septembre	
52 avenue du 4 septembre	Garage et boutique régionaliste en briques d'argile peintes en blanc. Décors de chainages d'angles harpés, table et frises à ressauts. Couronnement cintré.

54 avenue du 4 septembre	Demeure éclectique avec façade en briques ocre et béton enduit. Décors au vocabulaire architectural classique, Art Nouveau et Art Déco : consoles en volutes, balustrade, clefs de voûte sculptées, frises à triglyphes et motifs géométriques. Pignon débordant. Corniche à modillons sculptés. Toiture d'ardoise percée de lucarnes.
56-58 avenue du 4 septembre	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frises en brique d'argile ou silico-calcaires. Corniches de bois. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
60 avenue du 4 septembre	Dent creuse entre les deux demeures qui pourrait être comblé à condition de respecter le gabarit de la séquence.
65-67 avenue du 4 septembre	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frises en brique d'argile peintes. Façades des rez-de-chaussée enduites. Corniches de bois. Toitures couvertes de tuiles d'argile.
69 avenue du 4 septembre	
71 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade de briques d'argile. Baies en arc en plein cintre. Baies de la seconde travée liées verticalement par un chambranle et un chainage harpé. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Frise en brique d'argile peintes. Corniche de bois. Toitures couvertes de tuiles d'argile.
73 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade de briques d'argile. Toitures couvertes de tuiles d'argile. Linteaux et appuis en béton peints en blanc.
74 avenue du 4 septembre	
76 avenue du 4 septembre	
78 avenue du 4 septembre	Séquence de cinq demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile ou silico-calcaires. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Bandeaux et décors géométriques en briques d'argile, silico-calcaires, ocre ou peintes. Corniche de bois. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
80 avenue du 4 septembre	
82 avenue du 4 septembre	
75 avenue du 4 septembre	Demeure unifamiliale de la Société des Mines de Lens avec jardin adjacent. Façade et mur de clôture en briques d'argile. Appuis en béton peints en blanc. Baies en arc en plein cintres ou surbaissés. Bandeaux en briques peintes. Corniches ouvragées en bois. Pignon rectangulaire débordant. Toitures couvertes de tuiles d'argile.
90 avenue du 4 septembre	Demeure régionaliste avec façade de briques d'argile. Corniche de bois. Baies en arc surbaissé. Linteaux et appuis en béton. Motifs géométriques et frises en briques silico-calcaires ou d'argile.
92-94 avenue du 4 septembre	Demeure éclectique avec façade de briques d'argile et béton enduit. Appuis en béton. Garde-corps en ferronneries de style Art Déco.

96 avenue du 4 septembre	Séquence de six demeures régionalistes et une demeure de la seconde Reconstruction avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile, silico-calcaires ou peintes. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Bandeaux et décors géométriques en briques d'argile, silico-calcaires ou peintes. Corniches de bois. Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
98 avenue du 4 septembre	
100 avenue du 4 septembre	
102 avenue du 4 septembre	
104 avenue du 4 septembre	
106 avenue du 4 septembre	
108 avenue du 4 septembre	
86 rue du 8 mai 1945	Séquence de trois demeures éclectiques avec façades en béton enduit et briques d'argile. Entrées surmontées de toitures à croupes. Baies à arcs surbaissés. Travées à oriels surmontées de pignons débordants percés de baie en arc en plein cintre et oculi. Frises à modillons peinte. Toiture couverte d'ardoise percée de chiens assis.
88 rue du 8 mai 1945	
90 rue du 8 mai 1945	
23 rue 11 novembre	Demeure unifamiliale de la Société des Mines de Lens avec jardin et garage adjacents. Façade et garage de briques d'argile enduite. Mur de clôture en pierre meulière. Baies rectangulaires ou en arc surbaissé. Eléments en béton figurant de faux colombages. Corniches ouvragées en bois. Pignon rectangulaire débordant. Toitures couvertes de tuiles d'argile percée de lucarnes. Appuis en béton peints. La façade entièrement enduite vient dénaturer l'enveloppe de l'édifice. Restituer les couleurs et matériaux d'origine permettrait de retrouver la silhouette d'origine de la demeure, à l'instar des n° 27 et 29 rue du Wetz.
32 rue 11 novembre	Demeure régionaliste avec façade de briques d'argile. Baies en arc surbaissé à ressauts, en béton, briques d'argile et briques silico-calcaires. Linteaux et appuis en béton. Bandeaux en briques silico-calcaires. Pignon débordant. Corniche en bois. Toiture couverte de tuile d'argile.
34 rue 11 novembre	Demeures jumelées dos à dos de la Société des Mines de Lens avec jardins et garages adjacents. Façades, garages et murets de clôture en pierre meulière. Baies rectangulaires avec chambranle en briques d'argile et linteaux en béton peints. Corniches en bois. Toitures couverte d'argile.
36 rue 11 novembre	
2 rue du 14 juillet 40 rue René Lanoy	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en brique d'argile et béton peint. Baies liées verticalement par décors en béton fait d'harpages et tables à motifs géométriques. Corniche à gros modillons et modillons pendants. Pignon débordant sur l'angle à pan coupé avec décors géométriques enduits.
1 rue Alfred Van Pelt	Immeuble d'angle Art Déco avec façade en béton enduit. Traitement de l'angle en tour circulaire avec entrée en péristyle. Baies du rez-de-chaussée en arc en plein cintre. Décors de tables moulurées peintes. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques Art Déco. Corniche à modillons. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons ornés.
3 rue Alfred Van Pelt	Immeuble éclectique avec façade en briques d'argile. Baies à frontons rectangulaires et triangulaires reposant sur consoles moulurées. Bandeaux en béton peints. Corniche moulurée. Pignon débordant. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés.
5 rue Alfred Van Pelt	Séquence de deux immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en béton peint en blanc et briques d'argile, ocres, silico-calcaires ou peintes. Linteaux et appuis en béton peints en blanc. Pignon débordant. Bandeaux et décors géométriques en brique d'argile, silico-calcaires ou peintes.
7 rue Alfred Van Pelt	

24-26 rue Alfred Van Pelt	Immeuble d'angle éclectique avec façade en briques d'argile et béton. Menuiseries en bois très ouvragées. Bandeaux et tables moulurés en béton. Balcons et oriels. Corniche moulurée. Pignon débordant à redans arrondis. Pignon débordant sur l'angle arrondi. Toiture couverte d'ardoise percée de lucarnes et d'oeils-de-boeuf.
2 rue Anatole France 19-21 rue Bayard	Immeuble éclectique avec façade en briques d'argile et béton. Oriel, balcon à balustrade et pignon débordant sur le pan coupé. Appuis sur consoles en béton peint. Décors de tables moulurées peintes. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
4 rue Anatole France 22 rue Bayard	Immeuble d'angle régionaliste avec façades en briques d'argile. Linteaux, appuis, bandeaux et frontons des baies en béton peint. Pignon débordant sur le pan coupé. Corniche saillante en bois. Toiture percée de lucarnes à frontons triangulaires.
5 rue Anatole France	Demeure d'angle Art Déco avec façade en briques d'argile et béton peint. Baies à arcs en plein cintre au rez-de-chaussée. Baies liées verticalement et séparées par moulures. Les baies de l'étage carré sont surmontées de tables moulurées. Menuiseries d'origine. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à chambranle et frontons moulurés.
12 rue Anatole France 28 rue François Gauthier	Immeuble d'angle Art Déco avec façade en béton enduit au rez-de-chaussée et briques d'argile dans les étages carrés. Frise de briques peintes. Pignon débordant sur le pan coupé avec balcon. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes et fenêtres de toit.
14 rue Anatole France	Demeure Art Déco avec façade en béton enduit et briques d'argile. Baies du rez-de-chaussée avec arcs en plein cintre. Appuis et balcon sur consoles à volutes. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux ou Art Déco. Tables à motifs géométriques en céramique ou briques peintes. Pignon débordant. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarne.
16 rue Anatole France	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Arcs en briques d'argile et silico-calcaires. Appuis en béton peints en blanc. Pignon débordant. Bandeaux et décors géométriques en briques d'argile et silico-calcaires. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés.
39 rue Anatole France 34 rue Pasteur	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile et béton peint en blanc. Rez-de-chaussée, appuis, arcs et bandeaux en béton peints en blanc. Pignon débordant. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux sur le pan coupé. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés.
43 rue Anatole France	Voir 1-3 avenue du 4 septembre
2 rue Arthur Lamendin	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile et pierre blanche. Arc de baies et frise en briques d'argile et briques vernies. Pignon débordant,
4 rue Arthur Lamendin	
6 rue Arthur Lamendin	Séquence de trois demeures régionalistes avec façades de briques d'argile et décors géométriques en briques ocre, surmontée d'une corniche de bois avec pignons débordants. Linteaux et appuis en béton peints en blanc.
8 rue Arthur Lamendin	
16 rue Arthur Lamendin 35 rue Urianne Sorriaux	Demeure d'angle régionaliste avec garage. Façade en brique d'argile. Baies à frontons ouvragés. Linteaux, appuis et bandeau en béton peint en blanc. Garde-corps en ferronnerie Art Déco. Frise moulurée. Toiture percée de lucarnes.

1 rue Bayard 5 rue René Lanoy	Demeure régionaliste avec façade de briques d'argile. Bandeaux, appuis et frontons en béton moulurés et peints en blanc. Décors de pointes de diamants peintes et frises en damier. Corniche de bois. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes et fenêtres de toit.
2 rue Bayard 7-9 rue René Lanoy	Ancien Bureau de la Bienfaisance de Lens, érigé en 1926. Immeuble d'angle régionaliste et Art Déco avec façade de briques d'argile. Entrée principale surmontée d'un fronton rectangulaire mouluré coiffé d'une toiture à croupes. Bandeaux, appuis, tables et frontons en béton moulurés et peints. Tables à motifs géométriques de briques d'argile. Menuiseries reprenant le dessin d'origine. Pignons débordants nus ou accueillant de riches bas-reliefs indiquant l'ancienne destination de l'immeuble. Corniche de bois. Toiture couverte d'ardoise et percée de chiens assis.
4 rue Bayard	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Décors géométriques en briques d'argiles.
6 rue Bayard	Séquence de deux demeures régionalistes avec façade de briques d'argile surmontées d'une corniche de bois. Décors moulurés et frises géométriques de briques d'argile et silico-calcaire. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
8 rue Bayard	
19-21 rue Bayard	(voir 2 rue Anatole France)
22 rue Bayard	(voir 4 rue Anatole France)
1-3 rue Berthelot 10 rue Maurice de Sizeranne	Immeuble d'angle Art Déco avec façade en béton enduit percée de large baies. Angle avec entrée principale traité en tour circulaire. Décors de tables, cannelures et frises moulurées peintes. Garde-corps en ferronnerie à motif végétaux. Pignon débordant sur la rue Berthelot. Corniche saillante à modillons. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires ou d'oculi.
5 rue Berthelot	Immeuble sans architecture particulière, avec façade en briques peintes en blanc. Elever un étage de comble pourrait permettre de maintenir un cohérence de gabarit avec les immeubles inscrits situés de part et d'autre.
7 rue Berthelot	Demeure éclectique avec façade en briques peintes. Frontons rectangulaires moulurés dans un style néo-Renaissance. Frise en béton et briques peintes. Corniche de bois peintes. Pignon débordant décoré. Toiture couverte d'ardoise et percée d'une lucarne à fronton cintrée.
2 rue Berthelot 1 place Jean Jaurès	Immeuble d'angle éclectique avec façade en briques d'argile. Angle arrondi. Balcons filants reposant sur console à volutes. Bandeaux, appuis, frontons et clefs saillantes en béton peint en blanc. Toiture couverte d'ardoise et percée de baies à frontons circulaires.
8-10 rue Berthelot 1 rue du Havre	Immeuble d'architecture néo-Louis XIII en béton enduit et briques d'argile. Baies du rez-de-chaussée avec arcs en plein cintre. Rez-de-chaussée figurant un gros appareillage. Menuiseries d'origine. Porte avec imposte en ferronnerie ouvragée. Balcons moulurés reposant sur consoles à volutes, avec garde-corps en ferronnerie de style Art Déco. Angles et chambranles ornés de chainage harpés. Baies de l'étage carré surmontée de tables moulurées et de frontons triangulaires et cintrés alternés. Frise moulurée. Corniche de bois à modillons saillants. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires ornés. Pan coupé surmonté de petits pot-à-feu.
21 rue Berthelot 1 rue Carnot	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en brique d'argile. Chaînages et clefs en béton. Angle décoré avec appuis, volutes, table à bas relief et cheminée. Frise de brique et béton. Corniche de bois. Toiture couverte de tuiles vernissées et percée de lucarnes.
60-68 rue Casimir Beugnet	Immeuble de bureau régionaliste avec façade en brique d'argile. Ancienne usine. Faux bossages, tables, arcs et arcs de décharges en briques silico-calcaires. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Corniche décorée de briques d'argile posées sur l'arête et damier de briques d'argiles et silico-calcaires posées sur chant.

5 rue du Cantin	Séquence de 10 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs de décharges formés par une alternance de briques d'argiles et briques silico-calcaires. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peints en blanc ou gris. Décors de damiers, frises ou bandeaux en briques peintes ou mosaïques. Corniches à modillons peintes en blanc. Toitures percées de lucarnes ou lucarnes pendantes.
7 rue du Cantin	
9 rue du Cantin	
11 rue du Cantin	
13 rue du Cantin	
15 rue du Cantin	
17 rue du Cantin	
19 rue du Cantin	
21-23 rue du Cantin	
25 rue du Cantin	
28 rue Carnot	Immeuble de la Seconde Reconstruction à angle arrondi. Façade de briques d'argile percée de baies barlongues ou carrées. Encadrements des baies saillants, en béton peint en blanc.
4 rue du Champs de Mars	Demeure régionaliste avec façade en briques ocre. Soubassement en bossage. Décors de tables moulurées ou ornés de motifs géométriques. Garde-corps en ferronnerie de style Art déco. Impostes et soupiraux fermés de ferronneries à volutes. Parties supérieures des étages carrés figurant des pierres de taille.
6 rue du Champs de Mars	Demeure régionaliste et éclectique avec façades en briques d'argile et briques ocre. Balcon en béton reposant sur des modillons au premier étage et faux colombages en béton au deuxième.
8 rue du Champs de Mars	Demeure régionaliste avec façades en briques d'argile. Appuis et linteaux en béton peint en blanc. Corniches de bois.
10 rue du Champs de Mars	
12 rue du Champs de Mars	Séquence de 3 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs de décharge formés en briques d'argile. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint. Frises en briques d'argile. Corniches à modillons.
14 rue du Champs de Mars	
22 rue du Champs de Mars	Demeure éclectique avec façade en briques ocre. Bandeaux, appuis, linteaux et tables moulurées en béton peint en blanc. Frise moulurée, corniche à modillons et pignon débordant.
24 rue du Champs de Mars	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile et garage accolé. Arcs en plein cintre à ressauts en béton ou en briques. Bandeaux en béton. Corniches de bois. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
26 rue du Champs de Mars	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Arcs et bandeau en béton. Corniches de bois et toiture d'ardoise percée de lucarnes.
1 rue Diderot 2 rue René Lanoy	Immeuble d'angle régionaliste avec façades en briques d'argile. Arcs à ressauts en briques d'argile. Bandeaux, frises et tables de briques silico-calcaires et d'argile. Corniches de bois et pignon débordant.

2 rue Diderot	Poste de Lens. Immeuble régionaliste avec façades en briques d'argile et béton peint en blanc. Immeuble à angle arrondi élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage de comble. Entrée principale dans l'angle avec nom de la ville en fronton. Grandes baies barlongues avec menuiseries à ouvrants et dormants peintes en blanc. Bandeaux, frises, tables et corniche saillante en béton mouluré et peint en blanc. Etage de comble rue Morse Braille couvert d'ardoise et percé de lucarnes.
3 rue Diderot	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Corniches de bois et pignon débordant.
9 rue Diderot	Séquence de trois immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs à ressauts en briques d'argile et béton peint. Bandeaux, frises et décors de motifs géométriques de briques silico-calcaires et d'argile. Corniches de bois peint en blanc.
11 rue Diderot	
13 rue Diderot	
15 rue Diderot	Immeuble régionaliste avec façade en béton enduit. Arcs à ressauts en briques d'argile et béton. Corniches de bois peint en blanc et consoles moulurées à triglyphes. Toiture couverte d'argile percée de lucarnes. Séquence de deux demeures avec le 17 rue Diderot. Cohérence rompue par enduit et percements. Revenir à une façade en brique d'argile permettrait de restituer en partie cette cohérence.
17 rue Diderot	Immeuble régionaliste avec façade en brique d'argile. Arcs à ressauts en briques d'argile peintes et béton. Corniches de bois peint en blanc et consoles moulurées à triglyphes. Toiture couverte d'argile percée de lucarnes.
2-4 rue des Déportés	Immeuble régionaliste avec façade en brique d'argile et béton. Baies liées verticalement par ressauts. Bandeaux et appuis peints en blanc. Tables et bandeaux moulurés à motifs végétaux. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques et végétaux. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
3 rue Edouard Bollaert	Séquence de trois demeures régionalistes avec garages accolés et façades en briques d'argile. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux et décors géométriques en briques peintes. Pignons débordants couronnés d'une cheminée. Corniches de bois peintes en blanc. Toitures couvertes de tuiles d'argile et percée de lucarnes.
5 rue Edouard Bollaert	
7 rue Edouard Bollaert	
38 rue Edouard Bollaert	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades en brique d'argile. Bandeaux et appuis en béton peints en blanc. Frises à motif géométriques en brique d'argile et silico-calcaires. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes à frontons triangulaires.
40 rue Edouard Bollaert	
20 rue Edouard Froissart	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en brique d'argile. Bandeaux et appuis en béton peints en blanc. Frise à motif géométriques en brique d'argile. Oriel soutenue par consoles en béton peintes en blanc. Toiture couverte de tuiles d'argile.
1 Boulevard Emile Basly 2 rue de la Paix	Immeuble d'angle régionaliste avec rez-de-chaussée et entresol en béton enduit et étage carré en brique d'argile. Bandeaux, appuis, frises et consoles en béton enduit. Décors de motifs géométriques en briques ocre. Oriel soutenue par consoles en béton peintes en blanc. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes, lucarnes-pignons et oeils-de-boeuf.
2 Boulevard Emile Basly 1 rue Guislain Decrombecque	Immeuble d'angle éclectique d'inspiration haussmannienne avec façade en pierre. Bossage, balcon filant supporté par consoles en volutes, décors de guirlandes, consoles, clefs moulurées, frises à triglyphes et denticules. Garde-corps du balcon en ferronnerie à motifs géométriques. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes simples ou à frontons rectangulaires ou cintrés.

4 Boulevard Emile Basly	Séquence d'immeubles et demeures de la Seconde Reconstruction avec façade en brique d'argile, brique ocre ou brique peinte. Cadre des baies en béton peint en blanc. Pots de fleurs en brique d'argile aux n° 14-16. Au centre de la séquence, le n° 8-10 se signale par son style éclectique avec façade en brique peinte, ses balcons reposant sur consoles à volutes, arcs et bandeaux moulurés, garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Couronnement par un fronton triangulaire.	
6 Boulevard Emile Basly		
8-10 Boulevard Emile Basly		
12 Boulevard Emile Basly		
14-16 Boulevard Emile Basly		
18 Boulevard Emile Basly	Séquence d'immeubles et demeures régionalistes ou de la Seconde Reconstruction avec façades en briques d'argile, briques peintes ou enduites. Les édifices régionalistes (n°18, 20, 28, 30 et 32) sont ornés de clef de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux, frises et décors géométriques en briques ocres ou peintes. Corniches peintes à modillons. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et fenêtre de toit. Le n° 32, à l'angle de la rue Kléber, accueille une décoration plus riche avec oriel décorée de mosaïque supportant balcon et pignon débordant sur son pan coupé. Les édifices de la Seconde Reconstruction (n° 22, 24 et 26) possèdent des appuis et linteaux en béton peint en blanc.	
20 Boulevard Emile Basly		
22 Boulevard Emile Basly		
24 Boulevard Emile Basly		
26 Boulevard Emile Basly		
28 Boulevard Emile Basly		
30 Boulevard Emile Basly		
32 Boulevard Emile Basly		
23 Boulevard Emile Basly		Séquence de demeures éclectiques (n° 23 et 25) et régionaliste (n°27) avec façades en briques d'argile. Sur les édifices éclectiques, décors de frises, arcs, bossages, entablements, corniches et frises moulurées et peints en blanc. Sur la demeure régionaliste, frises et motifs géométriques de briques d'argile et silico-calcaires. Sur les n° 23 et 27, toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes.
25 Boulevard Emile Basly		
27 Boulevard Emile Basly		
33 Boulevard Emile Basly 24-28 rue Romuald Pruvost	Erigés lors de la première Reconstruction, les bâtiments anciens du collège Michelet (ancienne école Campan) se développent sur 14 travées le long du boulevard Basly et 14 sur la rue Romuald Pruvost, juxtées de garages probablement construit lors de la Seconde Reconstruction. De style institutionnel et régionaliste, l'édifice présente une façade de briques de différentes natures. Son soubassement percé de soupirax est constitué de briques peintes en blanc et bleu. Son élévation est faite de briques d'argile et de bandeaux de briques silico-calcaires. Les travées n° 4 et 8 présentent un pignon débordant reposant sur des consoles en volutes. Les travées n° 12 à 14 correspondent quant à elles à un pavillon accueillant l'entrée principale. Les parties supérieures de ces travées sont traitées en bossage à refend. Les baies accueillent des appuis et linteaux en béton peint en blanc ou des arcs de briques d'argile ou peintes en blanc alternées. Les baies sont liées verticalement par des tables peintes en blanc, à l'exception des travées avec un pignon débordant, où prend place un décors de mosaïques à motifs géométriques figurant au centre le monogramme VL (pour Ville de Lens) cantonné, sur le pavillon d'entrée, par le blason de la cité. Menuiseries reprenant leur dessin d'origine. Garde-corps et impostes en ferronnerie à motifs géométriques.	
36 Boulevard Emile Basly	Séquence de quatre immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou béton enduit. Appuis en béton peints en blanc et arcs en briques peintes ou béton. Décors de motifs géométriques, bandeaux et frises en briques peintes ou béton. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Corniches de bois peintes. Pignons débordants aux n° 38 et 42. Aux n° 36 et 38, toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.	
38 Boulevard Emile Basly		
40 Boulevard Emile Basly		
42 Boulevard Emile Basly		

35 Boulevard Emile Basly	Séquence de quatre immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou briques peintes. Appuis en béton peint en blanc et arcs en briques peintes ou béton. Décors de motifs géométriques, bandeaux et frises en briques silico-calcaires ou ocres. Au n° 35 et 37, toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés.
37 Boulevard Emile Basly	
39 Boulevard Emile Basly	
41 Boulevard Emile Basly	Séquence d'immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou peintes. Appuis en béton peint en blanc et arcs en briques et béton. Décors de motifs géométriques, bandeaux et frises en briques d'argile, ocres, peintes ou en béton peint. Garde-corps en ferronnerie aux n° 47 et 61. Menuiseries d'origine avec petits bois au n° 53. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes.
47 boulevard Emile Basly 2 rue Faidherbe	
49 Boulevard Emile Basly	
51 Boulevard Emile Basly	
53 Boulevard Emile Basly	
55 Boulevard Emile Basly	
57 Boulevard Emile Basly	
59 Boulevard Emile Basly	
61 Boulevard Emile Basly	
63 Boulevard Emile Basly	
48 Boulevard Emile Basly	Séquence d'immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou peintes. Appuis en béton peint en blanc et arcs en briques et béton. Décors de motifs géométriques, bandeaux et frises en briques d'argile, ocres, peintes ou en béton peint. Garde-corps en ferronnerie aux n° 50 et 62. Celles du n° 62 sont typiques du style Art Déco. Le n° 62 possède également des décors particuliers sous la forme de moulures rondes à motifs de rosaces et un décors de fruits au centre de son pignon débordant. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes, chiens assis ou fenêtres de toit. Pignons débordant sur les pans coupés des immeubles d'angle n° 48 et 66 et au centre du n° 62. La façade du n° 60 a été entièrement enduite de couleur grise, qui vient rompre l'homogénéité de la séquence. Un enduit blanc ou brique permettrait de restituer une certaine homogénéité.
50 Boulevard Emile Basly	
52 Boulevard Emile Basly	
54 Boulevard Emile Basly	
56 Boulevard Emile Basly	
58 Boulevard Emile Basly	
60 Boulevard Emile Basly	
62 Boulevard Emile Basly	
64 Boulevard Emile Basly	
66 boulevard Emile Basly 1 rue François Huleux	

71 Boulevard Emile Basly	Séquence d'édifices éclectiques (n° 79 et 83) et régionalistes (autres numéros) avec façades en briques d'argile, briques ocre, briques peintes ou béton enduit. Sur les édifices éclectiques, présence de pignons débordants et garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques, et, au n° 83 spécifiquement, décors de bossage, table en céramique et oriel supportant balcon. Sur les édifices régionaliste, encadrement des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaire. Garde-corps en ferronnerie. Présence d'oriel supportant balcons au n° 77. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise percées de lucarnes, chiens assis et fenêtres de toit.
73 Boulevard Emile Basly	
75 Boulevard Emile Basly	
77 Boulevard Emile Basly	
79 Boulevard Emile Basly	
81 Boulevard Emile Basly	
83 Boulevard Emile Basly	
85 Boulevard Emile Basly	
87 Boulevard Emile Basly	
89 Boulevard Emile Basly	
91 Boulevard Emile Basly	
93 Boulevard Emile Basly	

68 Boulevard Emile Basly	
70 Boulevard Emile Basly	
72 Boulevard Emile Basly	
74 Boulevard Emile Basly	
76 Boulevard Emile Basly	
78 Boulevard Emile Basly	
80 Boulevard Emile Basly	
82 Boulevard Emile Basly	
84 Boulevard Emile Basly	Séquence d'édifices éclectiques, régionalistes, de la Seconde Reconstruction et contemporains. Façades en briques d'argile, briques ocre, briques peintes ou béton enduit.
86 Boulevard Emile Basly	Sur les édifices éclectiques, présence de pignons débordants, garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques, décors moulurés à motifs végétaux ou tables. Présence d'oriels.
88 Boulevard Emile Basly	Sur les édifices régionalistes, encadrements des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaires. Garde-corps en ferronnerie. Toiture couvertes d'ardoise et percées de lucarnes, chiens assis et fenêtres de toit.
90 Boulevard Emile Basly	Sur les édifices de la Seconde Reconstruction, encadrements de baies en béton peint en blanc et présence de balcons.
92 Boulevard Emile Basly	Enfin, les édifices contemporains accompagnent cette architecture typique grâce à des citations, comme la reprise de la couleur de la brique en façade, des pignons débordants ou des toitures percées de fenêtres de toit.
94 Boulevard Emile Basly	Les façades des n° 74 et 80 ont été enduites en gris-blanc, ce qui vient banaliser ces édifices au sein de la séquence. Restituer une couleur blanche ou proche de la brique d'argile permettrait de retrouver une certaine cohérence de la séquence.
96-100 Boulevard Emile Basly	
102 Boulevard Emile Basly	
104 Boulevard Emile Basly	
106 Boulevard Emile Basly	
108-112 Boulevard Emile Basly	
114 Boulevard Emile Basly	
116 Boulevard Emile Basly	
118 Boulevard Emile Basly	
120-122 Boulevard Emile Basly	
126 Boulevard Emile Basly	

89 rue Etienne Flament	Séquence de 9 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs en briques d'argile et béton mouluré et peint. Clefs de voûte, sommiers, bandeaux et appuis en béton peint en blanc ou gris. Pignons débordants. Corniches à modillons peintes en blanc. Toitures percées de lucarnes, lucarnes pendantes ou oeils-de-boeuf.
69 rue Guislain Decrombecque	
91 rue Etienne Flament	
93 rue Etienne Flament	
95 rue Etienne Flament	
97 rue Etienne Flament	
99 rue Etienne Flament	
101 rue Etienne Flament	
103 rue Etienne Flament	
105 rue Etienne Flament	
92 rue Etienne Flament	Séquence de 11 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en briques d'argile, silico-calcaires ou peintes. Clefs de voûte, sommiers, bandeaux et appuis en béton peints en blanc ou gris. Corniches à modillons peintes en blanc. Toitures percées de lucarnes ou oeils-de-boeuf. La façade du n° 110 est enduite. Restituer une façade en briques d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
94 rue Etienne Flament	
96 rue Etienne Flament	
98 rue Etienne Flament	
100 rue Etienne Flament	
102 rue Etienne Flament	
104 rue Etienne Flament	
106 rue Etienne Flament	
108 rue Etienne Flament	
110 rue Etienne Flament	
112 rue Etienne Flament	
131 rue Etienne Flament	Séquence de deux maisons doubles de la Société des Mines de Lens avec jardins et garages adjacents. Arcs de décharges présentant une alternance de brique d'argile et silico-calcaires. Extrados d'arcs, sommiers, bandeaux et appuis en béton peints en blanc. Façades, garages et murets de clôture en briques d'argile. Pignons débordants à redans. Corniches de bois à modillons. Toitures couvertes d'argile et percées de lucarnes.
133 rue Etienne Flament	
135 rue Etienne Flament	
137 rue Etienne Flament	

20 rue Etienne Froissart 27 rue Voltaire	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en briques d'argile. Appuis, bandeaux et linteaux en béton peints en blanc. Arcs, bandeaux, tables et frises en briques d'argile. Oriel reposant sur consoles en volute côté rue Etienne Froissart.
1-3 rue Eugène Bar 35 rue René Lanoy	Séquence de cinq demeures et un immeuble régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharge en briques d'argile et béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc ou gris. Corniches à modillons peintes en blanc. Pignon débordant. Toitures percées de lucarnes à frontons triangulaires. La façade du n° 1 est enduite. Restituer une façade en briques d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
5 rue Eugène Bar	
7 rue Eugène Bar	
9 rue Eugène Bar	
11 rue Eugène Bar	
17-19 rue Eugène Bar	Immeuble d'angle éclectique à tendance régionaliste. Façade en béton enduit et briques d'argile. Chainages d'angle harpés, frontons, appuis, consoles, clefs, frises à triglyphes et modillons en béton peint. Arcs en briques d'argile. Toiture couverte d'ardoise percée de lucarnes à frontons rectangulaires.
29 rue Eugène Bar	Deux demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile, briques ocre et béton. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc ou gris. Frises en damier ou à motifs géométriques en briques d'argile, ocre ou silico-calcaires. Médaillon ovale orné de guirlande sur le n° 31. Corniches à modillons peintes en blanc. Pignon débordant. Toitures percées de lucarnes.
31 rue Eugène Bar	
30 rue Eugène Bar	Séquence de dix demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduites. Arcs et arcs de décharge en briques d'argile, briques silico-calcaires, briques peintes et/ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc ou gris. Décors moulurés et peints ou frises géométriques de briques d'argile ou ocre. Corniches à modillons peintes en blanc. Pignon débordant. Toitures percées de lucarnes et fenêtres de toits. Les façades des n° 34 et 40 ont été enduites. Restituer une façade en briques d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
32 rue Eugène Bar	
34 rue Eugène Bar	
36 rue Eugène Bar	
38 rue Eugène Bar	
40 rue Eugène Bar	
42 rue Eugène Bar	
43 rue Eugène Bar	
44 rue Eugène Bar	
46 rue Eugène Bar	
2 rue Faidherbe	(voir 47 boulevard Emile Basly)
4 rue Faidherbe	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Arcs en briques d'argile et béton peint. Clef de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Frises en damier et à motifs géométriques en briques d'argile. Toiture percée de fenêtres de toit.
1 rue Félix Faure	(voir 30 avenue du 4 Septembre)

1 rue François Gauthier 11-13 rue René Lanoy	Séquence de quatre demeures et d'un immeuble d'angle régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile, briques ocre, briques peintes ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux et frises à motifs géométriques en briques d'argile, briques peintes ou briques silico-calcaires. Corniches à modillons peintes en blanc. Toitures couvertes d'ardoise percées de lucarnes à frontons triangulaires. Lucarnes pendantes sur les n° 7 et 9.
3 rue François Gauthier	
5 rue François Gauthier	
7 rue François Gauthier	
9 rue François Gauthier	
26 rue François Gauthier	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Arcs en briques d'argile et briques peintes. Clef de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Frises à motifs géométriques en briques d'argile et briques peintes. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
28 rue François Gauthier	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en briques d'argile et béton enduit. Frises en pointillés en briques peintes. Corniche de bois à modillons peinte. Pignon débordant sur pan coupé. Garde-corps en ferronnerie du balcon à motifs végétaux. Toiture couverte d'ardoise percée de lucarnes et fenêtre de toit.
27 rue François Gauthier	Séquence de quatre demeures et d'un immeuble d'angle régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile, briques ocre, briques peintes ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux et frises à motifs géométriques en briques d'argile, briques peintes ou briques silico-calcaires. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes.
29 rue François Gauthier	
31 rue François Gauthier	
33 rue François Gauthier	
35 rue François Gauthier	
34 rue François Gauthier	Séquence de neuf demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile, briques ocre, briques peintes ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux et frises à motifs géométriques en briques d'argile, briques peintes ou briques silico-calcaires. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes. Lucarne pendante au n° 46. La façade du n°52 a été enduite. Restituer une façade en briques d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
36 rue François Gauthier	
38 rue François Gauthier	
40 rue François Gauthier	
42 rue François Gauthier	
44 rue François Gauthier	
46 rue François Gauthier	
48 rue François Gauthier	
50 rue François Gauthier	
52 rue François Gauthier	
49 rue François Gauthier	Séquence de trois demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduite. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Bandeaux et frises à motifs géométriques en béton peint. Garde-corps des balcons en ferronnerie à motifs géométriques. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes. Pignons débordants. Les façades des n° 49 et 51 ont été enduites. Restituer une façade en briques d'argile permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
51 rue François Gauthier	
53 rue François Gauthier	

1 rue François Huleux	(voir 68 boulevard Emile Basly)
2 rue François Huleux	(voir 66 boulevard Emile Basly)
27-29 rue Gambetta	Séquence de sept demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduite. Arcs et arcs de décharges en briques d'argile ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton mouluré peint en blanc ou gris. Bandeaux et frises à motifs géométriques en béton peint, briques d'argile, ocres ou silico-calcaires ou frises moulurées en béton peint. Corniche de bois ou à modillons en béton peintes. Toitures couvertes d'ardoise percées de lucarnes. Entrée à entablement et fronton triangulaire et pignon débordant avec balcon et fronton amorti au n°27-29.
31 rue Gambetta	
33 rue Gambetta	
37 rue Gambetta	
39 rue Gambetta	
41 rue Gambetta	
38 rue Gambetta	Séquence de cinq demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduite. Arcs et arcs de décharge en briques d'argile ou béton peint. Clefs de voûte, sommiers et appuis en béton mouluré peint en blanc ou gris. Bandeaux et frises à motifs géométriques en béton peint, briques d'argile, ocres ou silico-calcaires ou frises moulurées en béton peint. Toitures couvertes d'ardoise percées de lucarnes. Oriel au n°42 et pignon débordant au n° 46.
40 rue Gambetta	
42 rue Gambetta	
44 rue Gambetta	
46 rue Gambetta	
48 rue Gambetta	Demeure Art Déco avec façade en béton enduit et briques d'argile. Pilastres à chapiteaux à motifs végétaux sur les étages carrés. Oriel avec table supportant balcon. Fronton cintré orné de motifs végétaux. Lambrequin, garde-corps et porte en ferronnerie à motifs Art Déco.
2 rue de la Gare	Demeure d'angle Art Déco avec façade en béton enduit et briques d'argile. Baies liées verticalement par harpage. Bow-window et pignon débordant sur angle arrondi. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes et d'oeils-de-boeuf.
6-12 rue de la Gare	Deux demeures régionalistes avec façades et mur de clôture en brique d'argile. Clefs de voûte, sommiers, appuis, balcon, bandeaux et modillons pendants en béton mouluré peint en gris. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
14 rue de la Gare	
16 rue de la Gare	Demeure éclectique avec façade en béton et briques ocres. Bossage rustique et harpage au rez-de-chaussée. Balcon reposant sur consoles à volutes à l'étage carré. Décors de tables et entablement. Modillons pendants supportant une corniche saillante à denticules. Toiture couverte d'ardoise et percée d'une lucarne à fronton cintré cantonné de volutes et d'un oeil-de-boeuf.
18 rue de la Gare	Demeure éclectique avec façade en briques d'argile au rez-de-chaussée et premier étage et en béton enduit aux troisième et quatrième étage. Riche décors en bas relief sur les deux derniers étages : pilastres couronnés de coupes de fruits, appuis à motifs végétaux et corne d'abondance au centre. Les deux premiers niveaux ont été repris postérieurement, venant rompre l'harmonie de la façade.
43 rue de la Gare	Deux immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile. Frontons rectangulaire (n° 45) ou cintré cantonné de volutes (n°43) en béton peint. Arcs en briques d'argile. Linteaux, sommiers et appuis en béton peints en blanc. Décors de tables ou motifs géométriques de briques peintes ou céramique. Pignon débordant à redans et toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes couvertes à quatre pans et brisis au n° 43.
45 rue de la Gare	
46 rue de la Gare	Immeuble d'angle de la seconde Reconstruction avec façade en briques ocres. Appuis et chambranle en béton peint en blanc. Balcons filants sur l'angle arrondi.

48 rue de la Gare	Deux immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduit. Arcs en briques d'argile et béton peint. Linteaux, sommiers, balcons et appuis en béton peints en blanc. Décors de tables de briques d'argile ou briques ocre. Corniches de bois peintes. Garde-corps des balcons du n° 50 en ferronnerie à motifs végétaux. Toitures couvertes d'ardoise et percée de lucarnes.
50 rue de la Gare	
60 rue de la Gare	Séquence de six immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou briques peintes. Arcs en briques d'argile et béton peint. Linteaux, sommiers, balcons et appuis en béton peints en blanc. Décors de tables de briques d'argile ou briques ocre. Eléments en béton peints en blanc : tables, consoles, harpage, frontons et chambranles moulurés. Garde-corps de balcons en ferronnerie à motifs végétaux ou Art Déco aux n° 60 et 70. Corniches de bois peintes. Pignon débordant à redans au n° 66 et pignon débordant cantonné de pilastres et boules au n° 70. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et fenêtres de toit.
62 rue de la Gare	
64 rue de la Gare	
66 rue de la Gare	
68 rue de la Gare	
70 rue de la Gare 2 place du Général de Gaulle	
4 place du Général de Gaulle	Deux immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile. Arcs en briques silico-calcaires et béton peint. Linteaux, sommiers, tables et appuis en béton peints en gris. Frises à motifs géométriques en briques d'argile ou silico-calcaires. Corniches de bois peintes. Oriel filant sur les étages carrés au n° 6. Pignon débordant cantonné de pilastres et volutes au n° 4. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et fenêtres de toit au n°4.
6 place du Général de Gaulle	
21 rue Gustave Spriet	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Arcs en briques d'argile et béton peint. Linteaux, sommiers, tables et appuis en béton peint. Pilastres en briques d'argile encadrant oriel à balcons. Décors de frises en céramique. Pignons à redans débordants. Toitures couvertes d'ardoise et percées de fenêtres de toit.
23 rue Gustave Spriet	
1 rue Guislain Decrombecque	(voir 2 Boulevard Emile Basly)
3 rue Guislain Decrombecque	Immeuble éclectique avec façade en béton enduit et briques peintes. Pilastres à entablement ornés de triglyphes.
23 rue Guislain Decrombecque	Demeure d'angle régionaliste avec façade en briques d'argile. Arcs en briques d'argile et béton peint. Linteaux, sommiers et appuis en béton peint en blanc. Frises et motifs géométriques de briques d'argile, silico-calcaires ou peintes. Corniche de bois. Pignon débordant sur le pan coupé. Toiture couverte d'ardoise et percée d'oeils-de-boeuf.
25 rue Guislain Decrombecque	Demeure d'angle régionaliste avec façade briques d'argile. Décors de faux colombages peints en blanc. Linteaux, tables, sommiers et appuis en béton peints en blanc. Corniche de bois. Pignon débordant sur le pan coupé.
32 rue Guislain Decrombecque	Séquence de trois demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Linteaux, tables, sommiers et appuis en béton peints en blanc. Décors de tables et damiers de briques silico-calcaires. Corniche de bois.
34 rue Guislain Decrombecque	
36 rue Guislain Decrombecque	
50 rue Guislain Decrombecque	Demeure régionaliste avec façades de briques d'argile. Linteaux, tables, sommiers, pointes de diamants et appuis en béton peints en blanc. Corniche à modillons peinte en blanc. Pignon débordant à redans. Toiture couverte d'ardoise percée de lucarne à fronton triangulaire.
55 rue Guislain Decrombecque	Séquence de trois demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Linteaux, tables, sommiers, pointes de diamants et appuis en béton peints en blanc et briques peintes. Corniche de bois à modillons. Pignon débordants.
57 rue Guislain Decrombecque	
59 rue Guislain Decrombecque	

62 rue Guislain Decrombecque	Séquence de deux demeures éclectiques avec façades de briques d'argile et de béton enduit. Décors de faux colombages. Oriels reposant sur consoles à volutes. Pignons débordants.
64 rue Guislain Decrombecque	
79 rue Guislain Decrombecque	(voir 80 rue du 4 Septembre)
1 rue du Havre	(voir 2 rue Berthelot)
9 rue du Havre	Demeure d'angle éclectique avec garage accolé. Soubassement en pierre de taille avec soupiraux fermés par grilles en fer forgé. Elévation de pierre meulière percée de baies à arc surbaissé. Entrée principale surmontée d'un imposte en bois et verre de style Art Déco avec initiales du propriétaire. Entrée garage surmontée d'un grand imposte vitré. Chainages harpés aux angles et sur chambranles. Garde-corps des baies en ferronnerie de style Art Déco. Menuiseries reprenant le dessin d'origine. Angle à pan coupé accueillant une échauguette percée de bow-windows et ornée de tables de mosaïques. Frise de tables de mosaïque. Corniche de bois à modillons. Toiture couverte d'ardoise percée de lucarnes.
8 rue des Jardins	Séquence de deux demeures éclectiques de béton enduit. Bossage au rez-de-chaussée. Balcons de style Art Nouveau au premier étage. Frises de style Art Nouveau. Toitures couvertes d'ardoises et percées de lucarnes à frontons cintrés et fenêtres de toits.
10 rue des Jardins	
1 place Jean Jaurès	(voir 2 rue Berthelot)
2 place Jean Jaurès 1-3 rue René Lanoy	Immeuble d'angle régionaliste élevé d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés, d'un étage d'attique et d'un étage de comble. Façade en brique d'argile et béton peint. Baies liées deux à deux horizontalement par des appuis en béton soutenus par des clefs liées par des guirlandes. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Moulures à motifs végétaux et pot à fleurs. Frises moulurées et peintes soutenant des corniches saillantes. Médaillons sur le pan coupé accueillant le monogramme du maître-d'ouvrage. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés ou triangulaires.
3 place Jean Jaurès	Séquence d'édifices éclectiques (n° 3, 5, 11 et 13) et régionalistes (autres numéros) avec façades en briques d'argile, briques ocres, briques peintes ou béton enduit. Sur les édifices éclectiques, présence de pignons débordants et garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques, et, au n° 83 spécifiquement, décors de bossage, table en céramique et oriel supportant balcon. Sur les édifices régionaliste, encadrement des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaire. Garde-corps en ferronnerie. Présence d'oriel supportant balcons au n° 3. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes, chiens assis et fenêtres de toit.
5 place Jean Jaurès	
7 place Jean Jaurès	
9 place Jean Jaurès	
11 place Jean Jaurès	
13 place Jean Jaurès	
15 place Jean Jaurès	
4 place Jean Jaurès	Demeure Art déco élevée d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage d'attique. Façade en béton enduit. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques typiques du style Art Déco. Décors de mosaïque à motifs de rosaces. Balcons soutenu par corniche à modillons et consoles en volutes. Pignon débordant.
6 place Jean Jaurès	Séquence d'édifices éclectiques (n° 6, 10, 12 et 20) et régionalistes (n° 10, 14 et 18) avec façades en briques d'argile, briques peintes ou béton enduit. Sur les édifices éclectiques, présence de pignons débordants cintrés et garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques et riches décors moulurés de style classique ou Art Déco. Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile percées de lucarnes. Sur les édifices régionaliste, encadrement des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaire. Garde-corps en ferronnerie. Pignons débordants à redans aux n° 10 et 14. Corniches de bois peintes. Toiture couvertes d'ardoise percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
8 place Jean Jaurès	
10 place Jean Jaurès	
12 place Jean Jaurès	
14 place Jean Jaurès	
18 place Jean Jaurès	
20 place Jean Jaurès	

16 place Jean Jaurès	Demeure Art déco élevée d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage d'attique. Façade en béton enduit. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques typiques du style Art Déco. Décors de céramiques à motifs floraux avec mention «A la ville de Limoges» en frise sous la corniche, nom de la boutique d'origine. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés soutenus par des pilastres cannelés.
22 place Jean Jaurès	Immeuble de commerce Art Déco élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage de comble. Façade de béton enduit percée de larges baies barlongues. Angle arrondi. Décors de pilastres et frises moulurés et peints. Corniche saillante reposant sur appuis moulurés. Pignon débordant richement décoré, cintré et amorti avec balcon sur l'angle. Toiture couverte d'ardoise et percée de fenêtres de toit.
24-26 place Jean Jaurès	Séquence d'édifices éclectiques (n° 38 à 48) et régionalistes (n° 24-26, 30, 32, 36, 50) avec façades en briques d'argile, briques peintes ou béton enduit. Sur les édifices éclectiques, présence de garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques ou floraux et riches décors moulurés ou en céramique de style classique ou Art Déco. Pignon débordant sur le n° 48. Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile percées de lucarnes. Sur les édifices régionaliste, encadrement des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaires. Garde-corps en ferronnerie. Pignons débordants à redans au n° 40. Corniches de bois peintes. Toiture couvertes d'ardoise percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
30 place Jean Jaurès	
32 place Jean Jaurès	
36 place Jean Jaurès	
38 place Jean Jaurès	
40 place Jean Jaurès	
44 place Jean Jaurès	
46 place Jean Jaurès	
48 place Jean Jaurès	
50 place Jean Jaurès 2 rue Victor Hugo	
28 place Jean Jaurès	Demeure à destination commerciale de style Art Déco, élevée d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage de comble. Grandes baies carrées au premier étage. Décors de bandeaux, pilastres et frises moulurés, cannelés et à motifs floraux. Oriel au deuxième étage. Corniche à modillon peinte. Pignon débordant cintré, percé d'un oculus reposant sur un décors de motifs végétaux.
32 place Jean Jaurès	Demeure éclectique élevée d'un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d'un étage de combles. Façade en briques d'argile. Grand baie barlongue au rez-de-chaussée encadrée par des bandeaux en béton peints en blanc et briques vernissées et cantonnée à gauche et à droite par des panneaux en briques vernissées. Décors représentant un chat noir sur fond jaune entre le premier et le deuxième étage. Baies arquées en plein cintre avec garde-corps en ferronnerie au deuxième étage. Menuiseries à petits bois et petits carreaux. Corniche saillante à pointes de diamant et tables portant des inscriptions «Le Chat noir » et « Famille Jeannot » Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés.
42 place Jean Jaurès	Demeure éclectique élevée d'un rez-de-chaussée , de deux étages carrés et d'un étage d'attique. Façade en béton enduit. Baies à arcs surbaissés. Façade rythmée de pilastres colossaux d'ordre composite. Frises verticales et horizontales de carreaux en céramique verts et dorés, encadrés de baguettes dorées. Chapiteaux des pilastres également dorés. Bas-reliefs dorés sur les clefs de voûtes représentant des cornes d'abondance ou figures. Corniches à ressauts. Garde-corps en ferronnerie peints de la même couleur que les carreaux.
6 rue Kléber 19 rue de Tunis	Demeure d'angle éclectique avec façade enduite. Frises et arcs de décharge à motifs géométriques en béton enduit. Toiture couverte de tuiles d'argile percée de lucarnes.
31 rue Kléber 33 rue Kléber	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Linteaux, tables, sommiers et appuis en béton peint et briques peintes.

75 rue Jean Létienne	Immeuble éclectique avec façade enduite. Appuis, balcons et tables en béton. Oriel surmontée d'un balcon au centre. Garde-corps des en ferronnerie à motifs Art Nouveau. Frises de tables moulurées et peintes. Pignons à redans débordant.
77 rue Jean Létienne	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile ou ocrés. Linteaux, tables, sommiers, et appuis en béton peints en blanc et briques peintes. Garde-corps du balcon du n° 79 en ferronnerie. Corniche de bois peinte. Toiture couverte de tuiles d'argile et percée de fenêtres de toit ou de lucarnes. Pignon débordant sur le pan coupé du n° 79.
79 rue Jean Létienne 20 rue de la Fonderie	
97 rue Jean Létienne	
99 rue Jean Létienne	Séquence de cinq immeubles et demeures éclectiques avec façades de brique d'argile ou béton enduit. Bandeaux, pilastres, appuis et linteaux en briques d'argile, briques peintes béton peint. Oriels aux n° 97 et 99. Corniches à modillons. Pignons débordants au n° 103 et 105. Toitures percées de lucarnes aux n° 97 et 105.
101 rue Jean Létienne	
103 rue Jean Létienne	
105 rue Jean Létienne	
16 rue de L'Hospice	Demeure d'angle régionaliste avec garage accolé et façade en brique d'argile. Linteaux, appuis et bandeau en béton peint en blanc. Arcs en plein cintre en briques d'argile et béton mouluré. Garde-corps Art Déco. Frise moulurée. Toiture percée de lucarnes.
18 rue de L'Hospice	Séquence de 4 demeures régionalistes avec façades en brique d'argile. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Frises et tables à motifs géométriques en briques ocrés. Corniche de bois peinte. La façade du n° 22 a été enduite. Restituer une façade en brique permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
20 rue de L'Hospice	
22 rue de L'Hospice	
24 rue de L'Hospice	
23 rue de L'Hospice	Séquence de 8 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Appuis et sommiers des baies en béton peint en blanc. Arcs surbaissés en briques d'argile ou briques ocrés. Bandeaux, frises et décors à motifs géométriques de briques d'argile ou silico-calcaires. Corniches de bois peinte. La façade du n° 31 a été enduite. Restituer une façade en brique permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
25 rue de L'Hospice	
27 rue de L'Hospice	
29 rue de L'Hospice	
31 rue de L'Hospice	
33 rue de L'Hospice	
35 rue de L'Hospice	
37 rue de L'Hospice	
10 rue Maurice de la Sizeranne	(voir 1-3 rue Berthelot)

1 rue du Maréchal Leclerc	Séquence d'édifices éclectiques (n° 15, 23 et 27), régionalistes (n° 1 à 11 et 25) de la Seconde Reconstruction (n° 17 et 17bis) et contemporains (n° 13). Façades en briques d'argile, briques peintes ou béton enduit. Sur les édifices éclectiques, présence de pignons débordants, garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques, décors moulurés à motifs végétaux, frises et/ou tables. Sur les édifices régionalistes, encadrement des baies et arcs en béton enduit et/ou briques, frises et motifs géométriques de briques d'argile, peintes ou silico-calcaires. Garde-corps en ferronnerie. Toiture couvertes d'ardoise et percées de lucarnes, chiens assis et fenêtres de toit. Sur les édifices de la Seconde Reconstruction, encadrements des baies en béton peint en blanc et présence de balcons. Enfin, le n° 13 constitue une rupture de séquence à deux titres : sa façade contemporaine entièrement vitrée sur rez-de-chaussée et entresol (débordant également sur le rez-de-chaussée du n° 15) ne s'insère pas dans la continuité des autres devantures, tandis que son élévation sur un rez-de-chaussée et un entresol seulement marque une dent creuse dans les gabarits de la séquence.
3 rue du Maréchal Leclerc	
5 rue du Maréchal Leclerc	
7 rue du Maréchal Leclerc	
9 rue du Maréchal Leclerc	
11 rue du Maréchal Leclerc	
13 rue du Maréchal Leclerc	
15 rue du Maréchal Leclerc	
17 rue du Maréchal Leclerc	
17bis rue du Maréchal Leclerc	
23 rue du Maréchal Leclerc	
25 rue du Maréchal Leclerc	
27 rue du Maréchal Leclerc	
2 rue du Maréchal Leclerc 1-3 rue Victor Hugo	Immeubles Art Déco avec façade en briques et béton. Tables, bandeaux, chambranle en béton enduit. Garde-corps en ferronnerie typiques du style Art Déco. Le n° 4 dispose de décors moulurés à motifs végétaux ainsi que de deux pignons débordants et d'une toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
4 rue du Maréchal Leclerc	
16 rue du Maréchal Leclerc	Séquence de 4 demeures éclectiques avec façades en béton ou briques enduits et peints en blanc. Décors de bandeaux, chambranles, frises et tables moulurés. Oriels à bow-windows aux n° 16, 18 et 22. Pignons débordants aux n° 18 et 22.
18 rue du Maréchal Leclerc	
20 rue du Maréchal Leclerc	
22 rue du Maréchal Leclerc	
24 rue du Maréchal Leclerc	Immeuble de commerce Art Déco élevé d'un rez-de-chaussée, d'un entresol, d'un étage carré et d'un étage de comble. Façade de béton enduit percée de larges baies barlongues à l'entresol et de baies oblongues dans les étages supérieurs. Angle arrondi. Niveau d'entresol décoré de boiseries formant pilastres et frontons cintrés. Présence de garde-corps à motifs géométriques typiques du style Art Déco. Corniche saillante à gros modillons ornées de points de diamants. Inscription «Manufacture de vêtements» côté boulevard. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
1 rue de la Paix	(27 rue du Maréchal Leclerc)

2 rue de la Paix	Séquence de 7 demeures régionalistes avec façades en brique d'argile ou briques peintes. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Frises, tables et bandeaux à motifs géométriques en mosaïques, briques ocre, briques peintes ou silico-calcaires. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Corniches de bois peintes à modillons. Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile percées de lucarnes ou fenêtres de toit.	
4 rue de la Paix		
6 rue de la Paix		
8 rue de la Paix		
10 rue de la Paix		
12 rue de la Paix		
14 rue de la Paix		
5 rue de la Paix	Immeuble de la Banque de France. Edifice en U aménagé autour d'une cour centrale, mêlant architecture régionaliste et architecture institutionnelle typique de la IIIe République. Façade de briques d'argile. Appuis de baies en béton peint. Entrée principale en fond de cour à fronton cintré supporté par des colonnes jumelées. Éléments architecturaux et décors de briques d'argile ton sur ton fait de ressauts, arcs, frontons triangulaires, frises et entablements. Toitures percées de chiens assis. Garde-corps, grilles et lanternes de l'entrée sur rue en ferronnerie.	
16 rue de la Paix	Séquence de 6 demeures de la Seconde Reconstruction avec façades en briques d'argile ou briques ocres. Appuis et linteaux de baie en béton peint. Corniches saillantes peintes.	
18 rue de la Paix		
20 rue de la Paix		
22 rue de la Paix		
24 rue de la Paix		
26 rue de la Paix		
2 rue Romuald Pruvost		
28 rue de la Paix	Séquence de 3 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou briques peintes. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Frises, tables et bandeaux à motifs géométriques moulurés ou en briques silico-calcaires. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes à frontons triangulaires.	
30 rue de la Paix		
32 rue de la Paix		
34 rue Pasteur	Séquence de 2 demeures régionalistes avec façades en brique d'argile ou enduites. Linteaux et appuis en béton peint en blanc. Frises, tables et bandeaux à motifs géométriques ou damiers en briques d'argile et briques silico-calcaires. Au n°34, garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux et toiture couverte d'ardoise percée de lucarnes à frontons cintrés. Au n° 36, pignon débordant.	
36 rue Pasteur		
56 rue Pasteur	Séquence de 10 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou enduites. Linteaux, appuis, frises et/ou arcs en béton peint en blanc. Frises, tables, arcs et bandeaux en briques d'argile, briques silico-calcaires et briques peintes. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile percées de lucarnes ou fenêtres de toit.	
58 rue Pasteur		
60 rue Pasteur		
62 rue Pasteur		
64 rue Pasteur		La façade du n° 58 a été enduite. Restituer une façade en brique permettrait de retrouver l'homogénéité de la séquence.
66 rue Pasteur		

34 avenue Raoul Briquet	Séquence de 4 demeures régionalistes formant un ensemble architectural cohérent avec façades en brique d'argile ou peinte. Appuis, bandeaux, arcs, clefs et corniches en béton peint en blanc. Baies à arcs surbaissés. Menuiseries d'origine ou reprenant le dessin d'origine, à l'exception du n° 36. Restituer des menuiseries avec le dessin d'origine permettrait de retrouver la cohérence globale de l'ensemble. Pignons débordants à volutes, frontons triangulaires ou cintrés et couronnés de pointes (à l'exception du n° 34). Toitures couvertes d'ardoise ou de tuiles d'argile percées d'oeils-de-boeuf.
36 avenue Raoul Briquet	
38 avenue Raoul Briquet	
40 avenue Raoul Briquet	
47 avenue Raoul Briquet	Séquence de 10 demeures régionalistes avec façades en brique d'argile. Linteaux, appuis, frises et/ou arcs en béton peint. Frises, tables, arcs et bandeaux en briques d'argile, briques silico-calcaires et/ou briques peintes. Corniches de bois peintes. Pignon débordant au n° 57. Toitures couvertes d'ardoise percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
49 avenue Raoul Briquet	
51 avenue Raoul Briquet	
53 avenue Raoul Briquet	
55 avenue Raoul Briquet	
57 avenue Raoul Briquet	
1-3 rue René Lanoy	(voir 2 place Jean Jaurès)
2 rue René Lanoy	(voir 1 rue Diderot)
4 rue René Lanoy	Immeuble éclectique avec façade en béton enduit. Décors de tables, appuis, linteaux, lambrequins, pointes de diamants et corniche à modillons en béton peint. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
5-9 rue René Lanoy	(voir 2 rue Bayard)
6-8 rue René Lanoy	Immeuble éclectique avec façade de briques ocre et béton enduit. Oriels supportant balcon avec fenêtres «à la française» avec meneau. Garde-corps en ferronnerie sur balcons. Corniches à modillons et consoles pendantes. Pignons débordants au niveau des oriels. Toiture couverte d'ardoise et percée de fenêtres de toit.
11-13 rue René Lanoy	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en brique d'argile. Appuis, bandeaux et sommiers en béton. Arcs en briques peintes. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Corniche à modillons.
16 rue René Lanoy	Séquence de 3 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Bandeaux, linteaux et tables moulurées en béton peint. Corniches à modillons peintes en blanc. Pignon débordant au n° 16. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et chiens assis aux n° 16 et 18.
18 rue René Lanoy	
22 rue René Lanoy	
17 rue René Lanoy	Séquence de 6 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile, briques ocre et briques peintes. Appuis, sommiers et linteaux en béton. Arcs en briques d'argiles, briques ocre et briques peintes. Frises et décors à motifs géométriques en briques. Corniches à modillons. Pignons débordants aux n° 17, 19 et 25. Toitures couvertes d'ardoises et percées de lucarnes.
19 rue René Lanoy	
21 rue René Lanoy	
23 rue René Lanoy	
25 rue René Lanoy	
27 rue René Lanoy	

24 rue René Lanoy	Séquence de deux demeures éclectiques avec façades en béton enduit. Oriels supportant balcon au n° 26. Décors à motifs végétaux, clefs, consoles à volutes, bandeaux, chambranles et corniches à modillons en béton enduit. Pignon débordant au n° 26. Toiture couverte de tuiles peintes et percée de lucarnes à frontons triangulaires au n° 24.
26 rue René Lanoy	
28-32 rue René Lanoy	Séquence d'immeubles régionalistes avec façades en briques. Bandeaux, sommiers, clefs, linteaux et appuis en béton peint en blanc. Arcs en briques peintes aux n° 28-32. Décors de damier en briques d'argile et briques peintes au n° 32-34. Toitures percées de lucarnes ou chiens assis.
32-34 rue René Lanoy	
29 rue René Lanoy 1 rue Victor Picard	Immeuble d'angle Art Déco avec façade en béton enduit. Décors de pilastres, tables, bandeaux et frises en béton enduit. Balcon soutenu par consoles à volutes sur l'angle arrondi. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Pignon débordant à fronton cintré.
31-33 rue René Lanoy	Immeuble d'angle éclectique avec façade en briques d'argile et béton enduit. Décors d'appuis saillants sur consoles à volutes, tables moulurées et harpages. Oriels et pignon débordant sur la rue René Lanoy. Corniche saillante à modillons. Angle avec pignons débordants coiffé d'un toit pyramidal. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes.
35 rue René Lanoy	(voir 1-3 rue Eugène Bar)
36-38 rue René Lanoy	Immeuble de la Seconde Reconstruction avec façade de briques d'argile percée de baies barlongues. Encadrements des baies saillants en béton peint en blanc. Toiture de tuiles d'argile percée de chien assis.
39 rue René Lanoy	Séquence de 4 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Bandeaux, sommiers, clefs, consoles, linteaux et appuis en béton peint en blanc. Décors de frises et tables en briques. Toitures percées de lucarnes ou de chiens assis. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux ou géométriques.
41 rue René Lanoy	
43 rue René Lanoy	
45 rue René Lanoy	
40 rue René Lanoy	(voir 2 rue du 14 juillet)
47 rue René Lanoy	Demeure éclectique avec façade en briques ocre. Linteaux et décors géométriques en brique d'argile. Attique mouluré à motifs végétaux en béton couronnant l'édifice. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques.
49 rue René Lanoy	Immeuble éclectique avec façade en brique peinte et béton enduit. Oriels accueillant loggia sur la travée centrale. Figuration de harpages en béton. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Corniche saillante à modillons. Toiture couverte d'ardoise et percée de fenêtre de toit.
46 rue René Lanoy	Immeuble commercial Art Déco avec façade en briques peintes et béton enduit. Grandes baies barlongues au premier étage. Chambranles, appuis, linteaux, balcons sur consoles et décors moulurés en béton peint. Frises géométriques en briques. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques.
48 rue René Lanoy	Séquence de 5 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile ou briques peintes. Chambranles, appuis, linteaux, clefs, sommiers, balcons sur consoles et décors moulurés en béton peint. Arcs et frises géométriques de briques peintes. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques ou végétaux. Toitures percées de lucarnes.
50 rue René Lanoy	
52 rue René Lanoy	
54 rue René Lanoy	
56-56bis rue René Lanoy	

58 rue René Lanoy	Séquence de 7 demeures ou immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile ou briques peintes. Chambranles, appuis, linteaux, clefs, sommiers, balcons sur consoles et décors moulurés en béton peint. Arcs et frises géométriques de briques peintes. Garde-corps en ferronneries à motifs géométriques ou végétaux. Pignon débordant aux n° 58, 60 et 66. Toitures percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
60 rue René Lanoy	
62 rue René Lanoy	
64 rue René Lanoy	
66 rue René Lanoy	
68 rue René Lanoy	
70 rue René Lanoy	
55 place de la République	Deux demeures mitoyennes formant un ensemble architectural éclectique à tendance classique. Edifice élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage carré et d'un étage de comble en béton enduit. Les travées du rez-de-chaussée sont arquées en plein cintre ou plein cintre coupé, tandis que celles de l'étage carré sont géminées ou à la françaises. Menuiseries reprenant le dessin d'origine au rez-de-chaussée. L'élévation se pare d'un bossage à refends. Décors de tables, consoles à volutes ou pendantes, frises et clefs pendantes moulurés. Garde-corps des balcons en béton à motifs végétaux. Denticules soutenant une corniche saillante. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à la française à frontons triangulaires et d'oeils-de-boeuf.
1 rue Romuald Pruvost	(voir 28 rue de la Paix)
2 rue Romuald Pruvost	(voir 26 rue de la Paix)
4 rue Romuald Pruvost	Edifice régionaliste avec façade en brique d'argile et béton enduit. Rez-de-chaussée et angles traités en bossage. Appuis, clefs, arcs, consoles, corniches et frises à triglyphes en béton enduit. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons cintrés. Damier de carreaux en céramique au centre des frontons.
18 rue Romuald Pruvost	Demeure régionaliste avec façade en brique enduite. Arcs, appuis, entablement avec décors de damier et gouttes en brique enduite. Corniche de bois peinte. Toiture couverte d'ardoise et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
20 rue Romuald Pruvost	Demeure Art Déco en béton enduit. Appuis, consoles, tables, frise à denticule en béton enduit. Oriel couverte d'ardoise. Corniches de bois peinte. Pignon débordant avec fronton cintré. Menuiseries d'origine avec petits bois. Garde-corps en ferronnerie. Toiture couverte d'ardoise et percée d'une fenêtre de toit.
24-28 rue Romuald Pruvost	(33 Boulevard Emile Basly)
30 rue Romuald Pruvost	Séquence de 4 demeures régionalistes avec façades en briques silico-calcaires, d'argile ou enduites. Arcs, sommiers, clefs, tables et frises en briques ou béton. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes. La façade du n° 34 a été enduite. Restituer une façade en brique permettrait de retrouver la cohérence de la séquence.
32 rue Romuald Pruvost	
34 rue Romuald Pruvost	
36 rue Romuald Pruvost	
48 rue Romuald Pruvost	Demeure régionaliste avec façade en briques d'argile. Linteaux du portail en fonte ornés de rosaces. Portail avec imposte vitré rayonnant. Arcs et clefs en briques d'argile et briques peintes. Pointes de diamants peintes. Frise en céramique. Corniche de bois peinte. Toiture couverte de tuiles d'argile et percée de lucarnes à frontons triangulaires.
58 rue Romuald Pruvost	Demeure éclectique en brique d'argile. Baies à arcs surbaissés ou arcs en plein cintre. Appuis, consoles à triglyphes, sommiers, arcs et frises à triglyphe en béton peint en blanc. Arcs en briques vernissées. Tables en damier de briques d'argile. Menuiseries avec dessin d'origine. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Pignon central débordant à fronton triangulaire. Toiture couverte d'ardoise et percée d'oeils-de-boeuf.

1 rue Séraphin Cordier	Séquence de 12 demeures régionalistes avec façades en brique d'argile. Arcs, sommiers, clefs, tables, décors géométriques ou en damiers, frises en briques d'argile, moulures, briques peintes ou béton. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et fenêtres de toit. Le n° 19 a été surhaussé de façon contemporaine en béton enduit, ce qui vient rompre la cohérence de la séquence.
3 rue Séraphin Cordier	
5 rue Séraphin Cordier	
7 rue Séraphin Cordier	
9 rue Séraphin Cordier	
11 rue Séraphin Cordier	
13 rue Séraphin Cordier	
15 rue Séraphin Cordier	
17 rue Séraphin Cordier	
19 rue Séraphin Cordier	
21 rue Séraphin Cordier	
25 rue Séraphin Cordier	
33 bis rue Séraphin Cordier	Immeuble d'angle régionaliste avec façade de briques d'argile, briques peintes. Appuis, sommiers, bandeaux et linteaux en béton. Pan coupé peint en blanc. Décors géométriques de briques ocre. Corniche de bois. Toiture percée de lucarnes.
19 rue de Tunis	(voir 6 rue Kléber)
2 rue de Turenne	Séquence de 2 immeubles régionalistes avec façades en briques d'argile. Appuis, tables et moulures en béton peint. Frises, tables et bandeaux à motifs géométriques ou damiers en briques ocre. Au n° 2, grille en ferronnerie à motifs géométriques sur l'imposte. Au n° 4, toiture couverte d'ardoise percée d'une lucarne.
4 rue de Turenne	
1 rue Uriane Sorriaux	Séquence de 11 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile, briques peintes ou briques ocre. Arcs, sommiers, clefs, tables, décors géométriques ou en damiers, frises en briques d'argile, moulures, briques peintes ou béton. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes et fenêtres de toit. Malgré l'hétérogénéité des façades, cette séquence présente une grande cohérence dans ses gabarits et formes architecturales.
3 rue Uriane Sorriaux	
5 rue Uriane Sorriaux	
7 rue Uriane Sorriaux	
9 rue Uriane Sorriaux	
11 rue Uriane Sorriaux	
13 rue Uriane Sorriaux	
15 rue Uriane Sorriaux	
17 rue Uriane Sorriaux	
19 rue Uriane Sorriaux	
21 rue Uriane Sorriaux	

8 rue Uriane Sorriaux	Séquence de deux demeures régionalistes avec façades de briques d'argile. Linteaux, tables, sommiers, oriels et appuis en béton peints en blanc. Pignons débordants triangulaire ou cintré. Toitures couvertes d'ardoise et percée de lucarnes. Au n° 8, la porte d'origine avec ferronnerie à motifs géométriques a été conservée.
10 rue Uriane Sorriaux	
35 rue Uriane Sorriaux	(voir 16 rue Lamendin)
37 rue Uriane Sorriaux	Séquence de 4 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile, briques peintes ou briques ocre. Arcs, sommiers, clefs, tables, décors géométriques ou en damiers, frises en briques d'argile, briques silico-calcaires ou béton. Tables en céramique et pignon débordant au n° 43. Garde-corps en ferronnerie à motifs géométriques. Corniches de bois peintes. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes, fenêtres de toit ou oeils-de-boeuf.
39 rue Uriane Sorriaux	
41 rue Uriane Sorriaux	
43 rue Uriane Sorriaux	
42 rue Uriane Sorriaux	Séquence de 3 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile et béton enduit. Entrées en arcs brisés en lancette. Décors de moulures, harpages, frises à tables et corniches en béton. Garde-corps en ferronnerie à motifs végétaux. Menuiseries reprenant le dessin d'origine. Pignon débordant. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes.
44 rue Uriane Sorriaux	
46 rue Uriane Sorriaux	
48 rue Uriane Sorriaux	Séquence de deux maisons doubles avec appentis attenants en fond de cours. Soubassements en béton et façades en briques d'argile. Entrées latérales cantonnées d'harpages en béton peint. Appuis en béton. Volets en bois au rez-de-chaussée. Linteaux en fonte décorés de rosaces dans les baies des étages carrés. Décors de bandeaux, frises à motifs géométriques et arcs en briques silico-calcaires. Toiture couverte de tuiles.
50 rue Uriane Sorriaux	
52 rue Uriane Sorriaux	
54 rue Uriane Sorriaux	
1-3 rue Victor Hugo	(voir 2 rue du Maréchal Leclerc)
2 rue Victor Hugo	(voir 50 place Jean Jaurès)
54 rue Victor Hugo	(voir 64 rue Pasteur)
71 rue Victor Hugo	Séquence de 6 demeures régionalistes avec façades en briques d'argile. Appuis, sommiers, clefs et linteaux en béton. Arcs, décors à motifs géométriques ou frises en briques d'argiles. Oriels et pignons débordants décorés de motifs de damiers aux n° 71 et 73. Toitures couvertes d'ardoise et percées de lucarnes ou fenêtres de toit.
73 rue Victor Hugo	
75 rue Victor Hugo	
77 rue Victor Hugo	
79 rue Victor Hugo	
81 rue Victor Hugo	

82 rue Victor Hugo	Temple protestant de Lens. Edifice en béton et remplissage de briques d'argile. Entrée centrale en arc en plein cintre surmontée d'un fronton triangulaire orné de denticules et d'une croix. Entrée cantonnée de baies en arc en plein cintre. A l'étage carré, trois baies effilée en arc en plein cintre liée par un arc reliant verticalement le rez-de-chaussée et l'étage carré. Bandeaux et harpage en béton. Pignon surmonté d'une croix orné de denticules et entablement. Sur les côtés, ossature en béton saillante et remplissages en briques d'argile. Baies rectangulaires. Frises à denticules.
1 rue Victor Picard	(voir n°29 rue René Lanoy)
16 rue Voltaire	Immeuble d'angle régionaliste avec façade en brique d'argile. Soubassement, appuis, linteaux en béton. Arcs, bandeaux, tables et frises en briques d'argile. Garde-corps en ferronnerie. Oriel reposant sur console en volute sur le pan coupé. Pignon débordant à redans sur la rue Carnot. Eléments métalliques figurant l'inscription «PTB 1939» pour les initiales du maître d'ouvrage et l'année de construction.
27 rue Voltaire	20 rue Etienne Froissart
27 rue du Wetz	Demeures unifamiliales de la Société des Mines de Lens de style balnéaire, avec jardins et garages adjacents. Soubassements de briques peintes. Elévations en béton peint en blanc figurant de faux colombages peints en couleur. Balcons en béton peint en blanc. Mur de clôture en pierre meulière. Corniches ouvragées en bois. Pignons débordants. Toitures couvertes de tuiles d'argile percées de lucarnes.
29 rue du Wetz	